



Revue d'information municipale élaborée par la commission communale communication.



Etat-civil 2019

Naissances



Kaelly SOUTEIRAT



Tiago QUINET

28/02/2019	EMBARECK Djely
20/03/2019	QUINET Tiago
12/05/2019	SOUTEIRAT Kaelly
14/06/2019	LOPES PEREIRA Julia
31/07/2019	BOSSE Kymia
05/10/2019	PAYAUD Kim

Mariages

25/05/2019	BELIN Olivier et AKHMEDYANOVA Eugénie
------------	--

Décès

10/04/2019	GRIOTIER René
01/05/2019	MIELLON Yves
25/05/2019	SCARBOTTE Raymond
22/09/2019	BERAUD Eliane née REYNAUD
28/11/2019	CHEYNET Andrée née PAGET



Mot de bienvenue

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Champagne : propriétaires, locataires, artisans...

Venez découvrir notre patrimoine !

Le quartier du cours des champenois, la place de la fontaine avec les commerces, le site du bac à traile bercé par le Rhône ainsi que les berges aménagées, l'église romane du XII^e siècle classée, sans oublier les vignes du coteau.

N'hésitez pas à venir en mairie vous faire connaître ou pour de simples renseignements, ni à intégrer les nombreuses associations que vous trouverez dans le bulletin.

L'équipe municipale est à votre écoute.

Mot de bienvenue, Etat-civil	2
Le mot du maire	3
Infos communales	
Budget primitif 2019	4
Ossuaire / Fleurissement / Le Gargousson	5
Urbanisme	6-8
Agenda AD'Ap	9
Voirie / Travaux à la cure	10
Mutualisation équipements sportifs / Ecole "la clé des champs"	11
Bibliothèque / Stop aux incivilités	12
Réseau SNCF / Extension périmètre centrale nucléaire	13
Remise de médaille / Subvention exceptionnelle / Travaux divers	14
Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	15-16
Les syndicats	
ALEC 07	17
SCOT / RIVES NATURES	18-19
Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche	20
Syndicat des Trois Rivières	21
Syndicat des Eaux des cantons d'Annonay & Serrières	22/23
Syndicat mixte du Torrenson	23
Ardèche Musique et danse	24
SIRCTOM	25
Evènements	26-27
CCAS	28
Associations	
Comité des fêtes/Aldeva	29
Sou des écoles/Les conscrits du Châtelet	30
Club de pétanque du Châtelet/ABCSD	31
Association une Rive, un Rêve/Acca	32
Andance Andancette Basket/Pétanque Loisirs	33
Familles Rurales "les villages du Châtelet"	34
FC Châtelet	35
Enfants de Tanzanie/Fraternité Canoniale	36
Club des Aînés Ruraux/Mission Sainte-Monique/Académie Aïdido	37
Maurice Bitz pour l'Afrique	38
Paroisse Ste Croix du Rhône	39
Champagne jadis	
Champagne au milieu du XIX ^e siècle	40
Entreprise : Le champenois... Une histoire de filles...	41
Portrait de Jean Dorel, le dernier passeur	42
Hommage à Mme Andrée Cheynet	42
Pluviométrie 2019	43

Infos pratiques
SE REPORTER AU CALENDRIER

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du bulletin.



Champenoises, Champenois,

Comme le veut la tradition, en cette période de vœux, cela marque le début d'une nouvelle année, riche d'espérance, de vitalité et de résolution.

Cette année est aussi placée sous le signe du renouvellement des équipes municipales, communautaires et syndicales.

J'invite tous ceux qui le souhaitent à prendre le temps de la réflexion pour s'engager à faire vivre la commune de toutes les façons possibles (clubs, associations communales ou intercommunales, CCAS, collectifs, municipalité...).

Comment ne pas se rappeler des 50 ans de l'Abbaye avec tous ces événements en chapelet (dont également la messe télévisée du 6 janvier 2019) et de notre première petite fêria qui a battu des records, plus de 8 500 personnes. Rendez-vous est pris pour 2021. Merci à tous les bénévoles, participants, partenaires qui oeuvrent toute l'année au sein de leur structure.

Nos petites communes rurales doivent conserver leur dynamisme, leur volonté d'exister dans le projet de territoire que nous portons avec notre Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Notre PLU approuvé s'inscrit dans la continuité et dans la volonté de faire aboutir notre écoquartier. La réalisation de la salle de motricité ainsi que la nouvelle bibliothèque amèneront de nouveaux services à nos administrés ainsi qu'à nos associations. De même, la possibilité est donnée d'acquérir un bien, que ce soit une maison ou un appartement ce qui viendra compléter le parcours résidentiel offert aux futurs champenois.

Plusieurs réflexions, comme la mutualisation des équipements sportifs, restent à développer comme l'étude du centre historique, l'arrivée de la fibre optique précédée par le changement de la numérotation des habitations, le développement de la zone d'activités porté par la Communauté de communes et l'aménagement du giratoire et de la voirie au sud de la commune.

Il nous faudra aussi être très présent au sein de notre intercommunalité dont les compétences vont croître avec notamment l'assainissement, l'arrivée de nos sorties d'autoroute, la mise en place d'Axe 7, le besoin récurrent d'un nouveau pont sur le Rhône.

Tout cela fait de notre territoire, un territoire d'avenir avec une exigence de faire autrement, de faire mieux. La préservation de nos milieux et de notre espace est une question centrale mais surtout vitale, ce qui peut paraître aujourd'hui comme des contraintes feront demain partie de nos piliers vertueux de développement.

Notre cadre de vie, nos emplois, notre avenir et celui de nos enfants passent par cette prise de conscience. Il n'est plus urgent mais impératif de mettre en place un nouveau modèle, modèle au service et au bénéfice de nos concitoyens.

Je ne saurais terminer mes propos sans saluer les bénévoles, les élus, les personnels communaux et intercommunaux pour leur engagement au quotidien.

Une pensée pour tous ceux qui sont dans la souffrance, une pensée pour tous ceux qui arrivent dans nos foyers, dans notre commune.

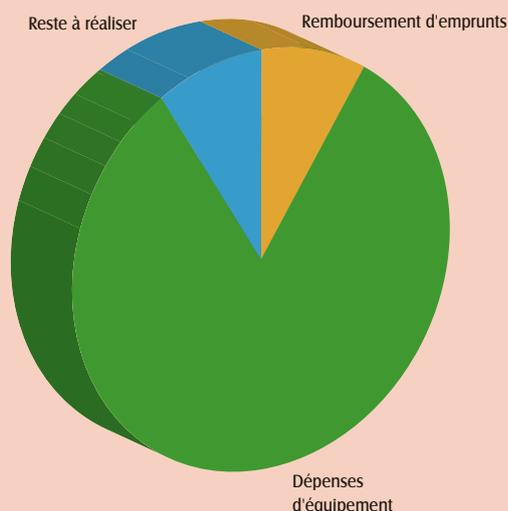
Vous dire en reprenant ce proverbe chinois que «toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui» et vous souhaiter, en mon nom et celui du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2020.

Philippe Delaplacette

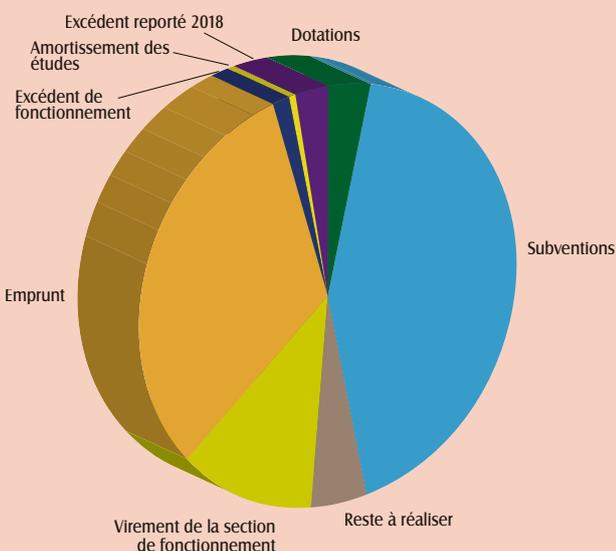
BUDGET PRIMITIF 2019

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 414 168 €
Remboursement d'emprunts	130 00 €
Dépenses d'équipement	1 159 733 €
Déficit d'investissement reporté	0 €
Reste à réaliser	124 435 €
Opérations d'ordre	0 €

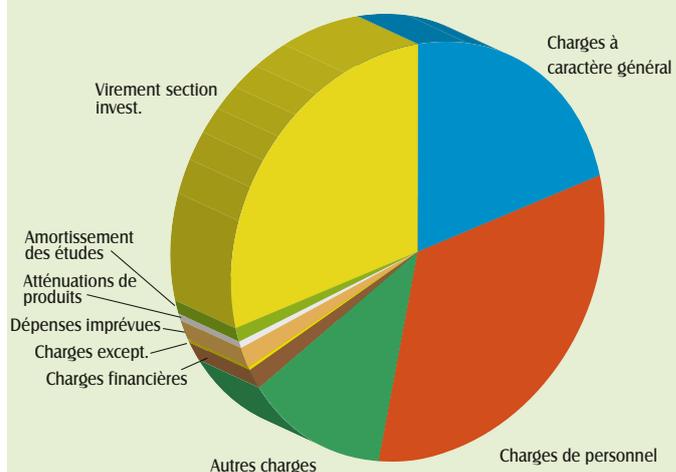


RECETTES	1 414 168 €
Dotations	53 000 €
Subventions	610 158 €
Reste à réaliser	65 000 €
Virement de la section de fonctionnement	170 975 €
Emprunt	450 000 €
Excédent de fonctionnement	21 123 €
Amortissement des études	5 600 €
Excédent reporté 2018	38 312 €

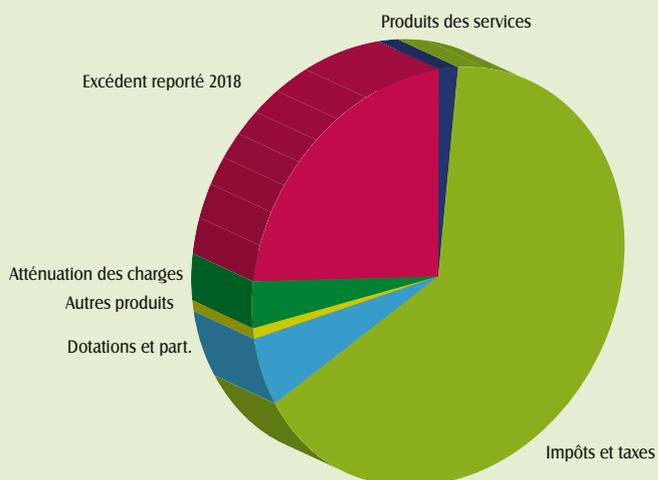


FONCTIONNEMENT

DEPENSES	592 455 €
Charges à caractère général	129 850 €
Electricité, combustible, fournitures diverses, entretien bâtiments, matériel, voies et réseaux, assurances, télécom., fêtes...	
Charges de personnel	192 920 €
Autres charges de gestion courante	72 910 €
Fonctionnement divers syndicats, indemnités des élus, service incendie, subventions associations...	
Charges financières Intérêts des emprunts	9 000 €
Charges exceptionnelles	200 €
Dépenses imprévues	8 000 €
Atténuations de produits	3 000 €
Amortissement des études	5 600 €
Virement à la section investissement	170 975 €



RECETTES	592 455 €
Produits des services	10 600 €
Impôts et taxes	387 000 €
Dotations et participations Dotations de l'état	37 700 €
Autres produits de gestion courante	5 00 €
Atténuation des charges	22 000 €
Excédent reporté 2018	135 155 €



Ossuaire

Les travaux de l'ossuaire se sont terminés en début d'année. Pour rappel, l'ossuaire est l'endroit où seront placés les ossements humains restant dans les caveaux et concessions abandonnés. Les ossements seront placés dans des reliquaires identifiés.

Le montant des travaux s'élève à 8 408 euros HT et a été effectué par l'entreprise ARTCASE.



Le Gargousson

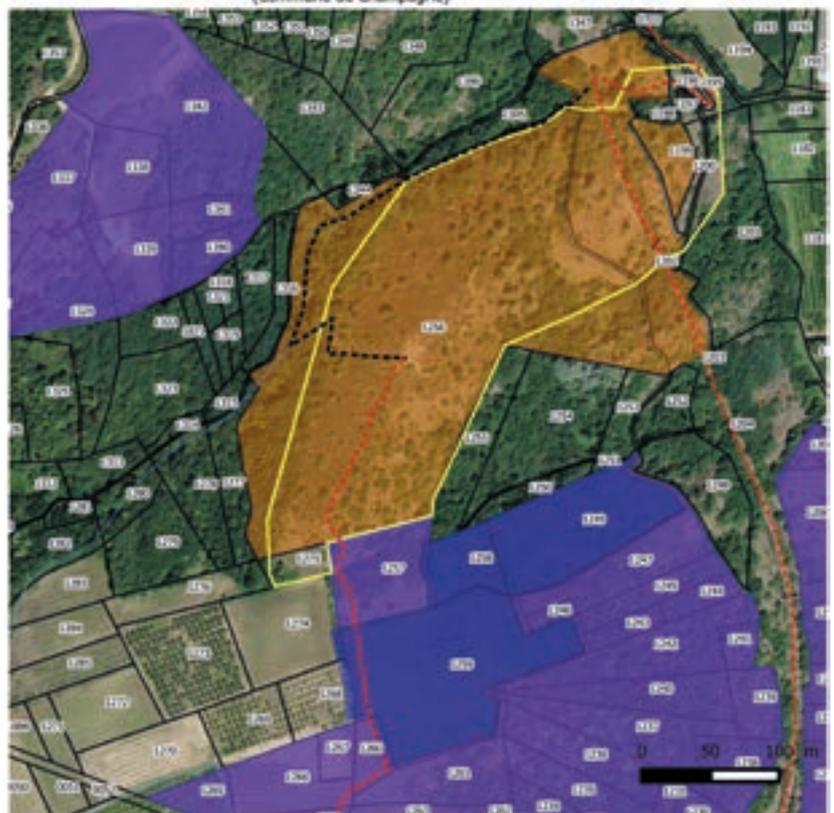


En ce début d'année 2019, un sentier permettant d'accéder au sommet du Gargousson a été rouvert par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes). Les travaux ont été effectués par des élèves d'une école de formation aux techniques de protection de la nature du Rhône.

Et en cette fin d'année, des contacts sont en cours avec certains propriétaires pour obtenir une autorisation de passage pour «boucler» ce sentier avec le chemin thématique de la cave.

Gestion et préservation d'un réseau de pelouses sèches de la Costière Nord Ardèche
 Pelouse de Gargousson / Côte de Montoux
 (Commune de Champagne)

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Mémoires CEN Rhône-Alpes 2019 / Sources : BD Carthage IGN 2014, IGN, IGN

Schéma du projet de sentier

Fleurissement

Cette année encore le fleurissement de la commune a été placé entre les mains des Jardins de Bruyères, situé sur la commune de Beausemblant. Le montant s'élève à 500 euros pour toutes les jardinières communales.



Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 18 juin 2012, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et de le soumettre à la concertation de la population, des associations locales et des autres personnes concernées.

Par une délibération complémentaire du 18 mars 2013, il a été décidé de préciser les objectifs de mise en révision du PLU.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme sont les suivants :

- La densité actuelle autorisée par le PLU dans les zones U et AU ne permet pas d'atteindre la densité minimale de 20 logements/ha prescrite par le SCOT des Rives du Rhône et doit être redéfinie,

- L'objectif de promotion d'un habitat de qualité résultant également du SCOT impose par ailleurs de définir des orientations d'aménagement et de programmation sur certains secteurs,

- Les objectifs de population fixés par l'actuel PADD seront atteints d'ici 2 ans, et il importe par conséquent d'élaborer un nouveau PADD dans le respect de l'objectif maximal de construction fixé par le SCOT à 5,5 logements/an/1000 habitants,

- Il convient également de traduire de façon réglementaire plusieurs projets d'infrastructure actuellement à l'étude (réflexion sur la création d'un giratoire au sud de la commune, projet de contournement fret avec suppression de plusieurs passages à niveau),

- Le PLU actuel comporte enfin plusieurs emplacements réservés qui ne sont plus d'actualité et qu'il convient de supprimer.

Les modalités de concertation suivantes ont été mises en œuvre suite à la prescription de révision du PLU :

- Article dans la presse et le bulletin municipal,
- Affichage dans les lieux publics,
- Dossier/registre mis à disposition à la Mairie,
- Boîte à idées
- Visites sur le terrain,
- Permanences en mairie avec Monsieur le Maire, les Adjoints et les conseillers municipaux,
- Tenue d'une réunion publique.

Les modalités de concertation ont fait l'objet d'un bilan détaillé

approuvé par délibération en date du 17 décembre 2018.

Le projet de PLU arrêté a été transmis aux personnes publiques associées le 22 décembre 2018, pour recueillir leur avis.

Une enquête publique a été mise en œuvre du 26 août 2019 au 26 Septembre 2019.

Madame Claire CHAMBON, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

Le dossier du projet de PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles ont été déposés pour consultation en Mairie pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la Préfecture de l'Ardèche, ainsi que sur un poste informatique accessible au public.

Chacun a pu consigner des observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à la Commune. Le Commissaire enquêteur a réalisé 4 permanences.

Le Commissaire enquêteur a rendu un rapport et ses conclusions motivées et a émis un avis favorable.

Toutes les personnes publiques associées et consultées ont rendu des avis favorables.

Suite aux remarques issues des avis des Personnes Publiques Associées et aux résultats de l'enquête publique, il a été apporté des modifications au projet de PLU.

Les différentes pièces constitutives du PLU (rapport de présentation, pièces écrites, pièces graphiques, PADD, orientations d'aménagement et annexes) pour être cohérents, ont donc été modifiées pour prendre en compte l'ensemble de ces corrections, issues des résultats de l'enquête publique et qui n'apportent pas de modification substantielle au dossier du PLU.

Considérant que les modifications apportées suite à la consultation des Personnes publiques associées et à l'enquête publique n'apportent aucune atteinte à l'économie générale du plan, le Conseil Municipal, par délibération du 27 novembre 2019, a approuvé le Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes publiques associées qui nous ont accompagné lors de cette révision.



PRODIMECA S.A.

Zone de Chantecaille - 07340 CHAMPAGNE
Tél. 04 75 34 38 49



Urbanisme : Arrêté pour les biens vacants et sans maître



PREFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture de l'Ardèche
 Direction de la citoyenneté et de la légalité
 Bureaux des élections et de l'administration Générale
 Affaire suivie par Philippe ROBERT
 ☎ : 04.75.66.51.58
 prefectelections@ardèche.gouv.fr

Arrêté préfectoral n° 07-2019-04-04-001

fixant la liste des immeubles satisfaisant aux conditions de l'article L. 1123-1 3° du code général de la propriété des personnes publiques sur le territoire des communes du département de l'Ardèche

Le Préfet de l'Ardèche,
 Chevalier de Légion d'Honneur,
 Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.1123-1 alinéa 3 et L.1124-4 ;

VU les articles 539 et 713 du code civil ;

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et l'urbanisme rénové ;

VU la liste des parcelles qui satisfont aux conditions prévues au 3° de l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques communiquée par la direction départementale des finances publiques de l'Ardèche le 7 mars 2019 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche ;

A R R E T E

Article 1er : La liste des immeubles satisfaisant aux conditions de l'article L. 1123-1 3° du code général de la propriété des personnes publiques sur le territoire des communes du département de l'Ardèche est fixée dans le tableau annexé au présent arrêté.

Il s'agit des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers.

Article 2 : Dans le cas où le propriétaire du bien ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures précisées au deuxième alinéa de l'article L. 1123-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le bien est présumé sans maître.

Article 3 : À l'issue du délai susvisé, je vous notifierai par voie d'arrêté préfectoral la présomption de vacance. Ce n'est qu'à compter de cette notification de présomption de vacance que la commune pourra incorporer le bien dans le domaine communal par délibération du conseil municipal.

Cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

Article 4 : À défaut de délibération prise dans un délai de six mois à compter de la notification de la vacance présumée du bien, la propriété de celui-ci est attribuée à l'État, sauf dans les zones définies à l'article L.322-1 du code de l'environnement ou une procédure distincte pourra être suivie.

Le transfert du bien dans le domaine de l'État sera constaté par arrêté préfectoral.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs. Il sera, en outre, affiché aux endroits réservés à cet effet et par tous les autres moyens en usage dans les communes. Il fera également l'objet, s'il y a lieu, d'une notification au dernier domicile et résidence du dernier propriétaire connu.

Article 6 : Le présent arrêté préfectoral peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184, Rue Duguesclin 69433 - Lyon cedex 3, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs.

– Toute personne physique ou morale peut déposer sa requête par voie électronique au moyen d'un télé-service accessible par le réseau internet : télérécoeurs :

<https://www.telerecoeurs.juradm.fr/>

– En l'absence de cette mention, les délais ne sont pas opposables au requérant.

Fait à Privas, le 04 AVR. 2019

Code Commune	Communes	Section	N° Plots
51	CHAMPAGNE	A	1249
51	CHAMPAGNE	A	1258
51	CHAMPAGNE	A	1259

Pour le préfet,
 Le secrétaire général

Laurent LENOBLE

Urbanisme : Square du Sonneur

L'EPORA (Établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes), la commune de Champagne et la communauté de Communes Porte de DrômArdèche ont signé une convention opérationnelle en août 2011 afin de réaliser le projet du square du Sonneur qui vient compléter l'écoquartier avec le Cours des Champenois et le Clos des Vignes.

Le projet du square du Sonneur comprend :

- la réhabilitation de l'ancienne ferme en 3 logements locatifs
- la création d'une bibliothèque et d'une salle de motricité
- la construction de 9 maisons individuelles
- la construction d'un collectif de 5 logements

Les maisons et les logements du collectif seront en accession.

Le but de ce projet est de créer une place de vie conviviale ainsi que des espaces publics sécurisés à l'abri des nuisances de la RD86.

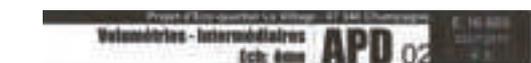
L'EPORA a pour mission d'acquérir le foncier nécessaire à la réalisation du projet, mettre en état et requalifier (c'est-à-dire prévoir les démolitions et la mise en sécurité) des terrains avant de les revendre à l'opérateur immobilier Habitat Dauphinois qui a été retenu pour réaliser cette opération. La fin des démolitions devrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2020.

Habitat Dauphinois réalisera les logements et les maisons, ainsi que les équipements publics (bibliothèque, salle de motricité) pour le compte de la commune, pour un montant de 790 000 euros HT.



Les permis de construire des équipements publics, ainsi que celui des logements sont en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter fin du premier semestre 2020.

La commune a sollicité des aides financières de l'Etat pour 174 000 euros, de la Région pour 160 000 euros, du Département pour 100 000 euros et de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche pour 84 000 euros, soit un total de 518 000 euros d'aides.



Agenda AD'Ap Mise en conformité pour l'accessibilité



L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1^{er} janvier 2015.

PAVE : Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

Accessibilité pour tous

- Pour tout type de handicap : moteur, auditif, visuel, mental, psychique, cognitif.

- Pour toute situation de handicap : personnes âgées, personnes avec problèmes de santé, personnes avec déficiences, personnes avec charges, poussettes, etc...



Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) est prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Établissement recevant du public (ERP) de la 1^{re} à la 4^e catégorie

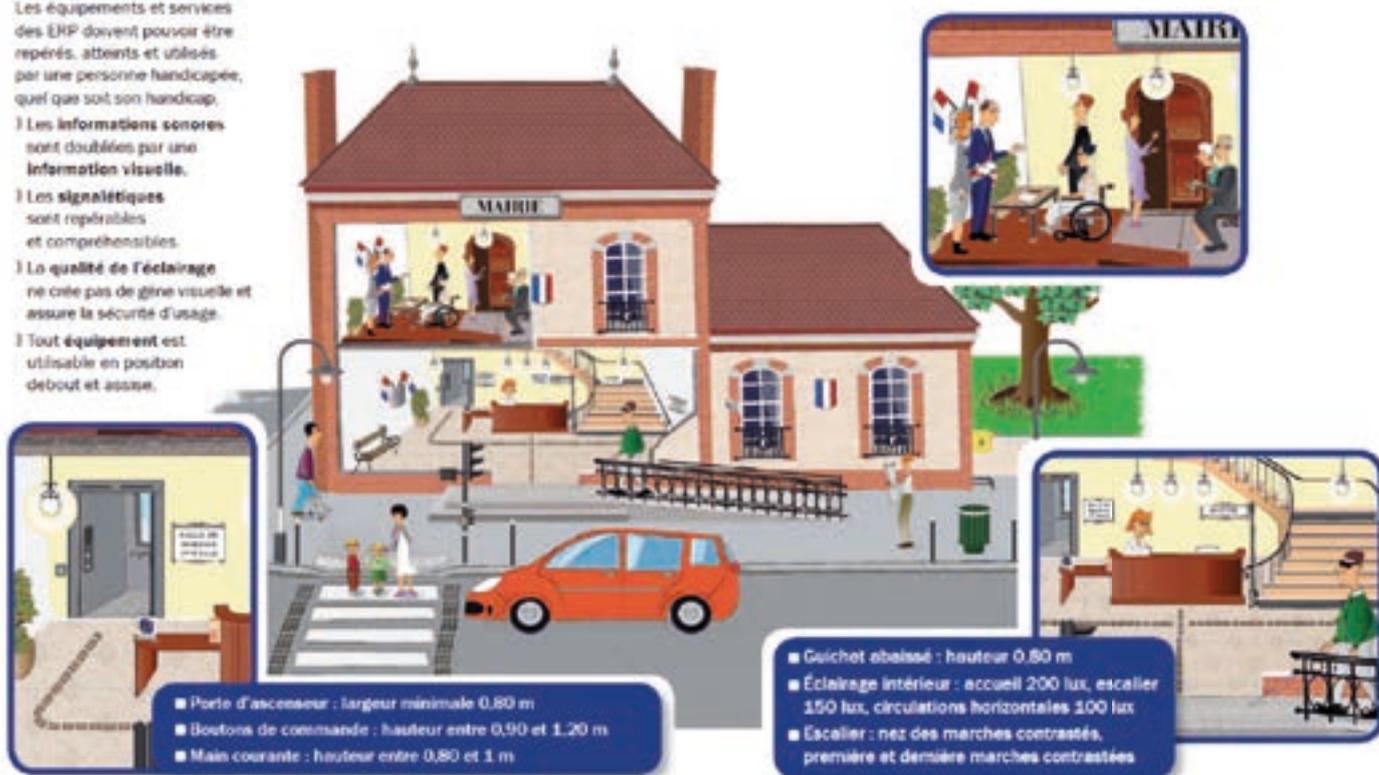
Les équipements et services des ERP doivent pouvoir être repérés, attendus et utilisés par une personne handicapée, quel que soit son handicap.

Les informations sonores sont doublées par une information visuelle.

Les signalétiques sont repérables et compréhensibles.

La qualité de l'éclairage ne crée pas de gêne visuelle et assure la sécurité d'usage.

Tout équipement est utilisable en position debout et assis.



• Durant l'année 2019, la commune a fait procéder à la mise aux normes PAVE, de certains bâtiments communaux / ERP (Établissements Recevant du Public) : école, mairie, cimetière et salle du Clos des Vignes.

• Une programmation est prévue pour les autres bâtiments (ERP) pour 2020 : salle des fêtes, espace foot, Jardin public, WC publics...

• Mise en place en décembre 2019 de barrières et peinture, nez de marche, pour l'escalier de la mairie.



Voirie - Plan d'adressage

Lors de la distribution des plaques «N° adresse» à chaque riverain, une attestation d'adressage est remise avec les informations pratiques :

«Votre adresse change pour répondre à l'amélioration de votre sécurité (services urgences, pompiers, gendarmerie), à l'efficacité des services (La Poste, Enedis, GRDF, INSEE...) et faciliter l'arrivée du Haut-Débit (FTTH), grâce à une localisation précise de votre domicile.

Pour rappel, la plaque numérotée doit être apposée au niveau de votre entrée principale (portail, pilier, porte d'entrée) de manière à ce qu'elle soit visible depuis la chaussée.»

Un administré a 3 mois après avoir reçu le courrier de la mairie indiquant sa nouvelle adresse, pour faire modifier ses coordonnées.

Le site internet du service public vous permet en une seule démarche d'informer plusieurs organismes publics et privés, notamment : La Préfecture, les caisses de retraites et de sécurité sociale, Pôle emploi, La Poste, le service des impôts.

Vous trouverez ce service à l'adresse suivante :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Mais il ne faut pas oublier d'avertir :

- Son ou ses employeurs.
- Son ou ses assureurs (véhicules, habitations, crédits, etc...)
- Sa ou ses banques.
- Son ou ses organismes de crédits.
- Ses fournisseurs d'eau, d'électricité, de gaz, de fioul, de bois,
- Ses fournisseurs internet, télévision, téléphone fixe et mobile(s).
- Vos clients et fournisseurs.
- Les écoles de vos enfants
- Les abonnements presse et revues.
- Les organismes de vente par correspondance.
- Les enseignes où vous avez des cartes de fidélité.
- Associations et syndicats.
- Les sociétés avec qui vous avez des contrats d'entretien.
- Et bien sûr votre famille et ami(e)s.



Pour plus de détails vous pouvez vous référer aux conseils du site internet Service Public : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128>

Une mise à jour du **tableau de classement de voies communales et places publiques a été réalisée en parallèle :**

	Classement 2015	Nouveau classement 2019
Voies communales à caractère de chemin	13 405 ml	12 485 ml
Voies communales à caractère de rue	3 158 ml	6 305 ml
Total de voies communales	16 563 ml	18 790 ml
Voies communales à caractère de place	9 280 m ²	10 770 m ²

Travaux à la cure



Après plusieurs mois de travaux, la cure a été inaugurée le 14 juin 2019, en présence des élus et partenaires financiers, Mme Michèle VICTORY notre députée, M. Pierre JOUVET Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, M. Olivier AMRANE Conseiller Régional, M. Philippe DELAPLACETTE Maire et Irénée MURE Adjoint et Vice-Président du SDE07, représentant le Syndicat des Energies de l'Ardèche.

Puis le 20 septembre, a eu lieu la bénédiction de la cure par Monseigneur Jean-Louis Balsa, évêque de Viviers, Monseigneur Hugues de Paulze d'Ivoy, Père Abbé de la congrégation des chanoines de Champagne, le père Christian Snell, curé de la paroisse Sainte Croix du Rhône, et en présence de l'équipe d'animation pastorale.

Nous tenons à remercier les entreprises qui ont réalisé cette rénovation avec un travail de qualité, avec respect du cadre historique et de son environnement.



Mutualisation équipements sportifs

Le Mardi 19 mars, la seconde étape de la mutualisation a été adoptée par les cinq communes membres. Avec la signature des mises à dispositions des locaux mutualisés, cette entente s'officialise auprès des clubs utilisateurs. La présente convention vise à préciser les conditions de la mise à disposition et de l'utilisation des locaux, matériels, mobiliers et équipements entre les communes d'Andancette et Champagne et l'association du FC du CHATELET, locataire et entre la commune d'Andance et l'AAB locataire du gymnase.



Ainsi d'autres associations du bassin de vie pourront utiliser ces mêmes locaux pour toute organisation d'évènements sportifs et culturels en dehors des dates d'utilisation des clubs locataires, dès lors que cette dernière sera présentée et acceptée par le groupe de gestion de la mutualisation. Pour rappel ce groupe est composé d'élue(s) des communes d'Andance, Andancette, Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux.

Ecole "La clé des champs"

L'école publique de Champagne compte 76 élèves inscrits actuellement dont 28 en petite, moyenne et grande section, 24 en grande section, CP et CE1, et 24 en CE2, CM1 & CM2.

Le groupe des grandes sections a été scindé en 2 sur l'année 2019/2020 afin de ne pas surcharger les classes.

La direction de l'école est assurée par Loïck BECHON qui enseigne dans la classe des petites, moyennes et grandes sections avec l'aide de Sylvie MOULIN (atsem). Magalie ARNOLD est enseignante auprès des GS, CP et CE1 avec l'aide de Myriam GALLAY (atsem). Morgane SANSORNY et Blandine REYNARD assurent l'enseignement des CE2, CM1, CM2.

Concernant les activités prévues sur l'année, un cycle d'escrime débutera mi-janvier pour les CE2, CM1 et CM2. Un projet cirque va être mis en place au sein de toutes les classes à raison de 10h par classe, avec la préparation d'un spectacle de fin d'année sur ce thème. Une sortie de fin d'année est également prévue à la maison de l'eau et de l'environnement pour les petits et les moyens.



Morgane Sansorny



Magalie Arnold



Loïck Bechon



Blandine Reynard



Myriam Gallay

A ma Bibliothèque

8 bénévoles se sont relayées pour vous accueillir les **mardis de 16h30 à 17h30**, les **mercredis de 16h30 à 18h30** et **samedi de 11h à 12h**.

Nous vous rappelons que l'adhésion est de 5 euros par famille (gratuit pour les moins de 18 ans).

Cette année nous avons eu le plaisir de mettre en place de nouvelles animations. Un samedi par mois la bibliothèque invite les champenois à participer à un atelier thématique.

Nos ateliers contes, jeux de société et pâtisserie ont rencontré un joli succès.



Ce fut l'occasion d'échanges intergénérationnels, ouverts à tous. Plusieurs animations sont à venir sur les thèmes de Harry Potter, le livre dans tous ses états, la chasse au trésor.

Toute l'équipe tient à remercier Solange pour ses années de bénévolat et souhaite la bienvenue à Christiane qui vient la remplacer. N'hésitez pas à pousser la porte pour venir nous rencontrer, discuter de vos envies de lectures et d'animations, et pourquoi pas vous joindre à l'équipe de bénévoles.

Vous pouvez nous suivre sur le compte Facebook bibliothèque de Champagne (@biblichamp)

Stop aux incivilités

1/Définition du mot INCIVILITE :

Dictionnaire Larousse (pour les puristes) :

vient du latin : «incivilitas = brutalité...

Attitude, propos qui **manque de courtoisie, de politesse** : Commettre une incivilité»

Définition Wikipédia (pour rassurer les internautes) :

L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le **respect d'autrui**, la **politesse** ou la courtoisie.

2/Le cas de Champagne ?

Il n'est absolument **plus tolérable** de voir ENCORE en 2020, ce genre de situation (photos ci-dessous).

Dans la commune de Champagne comme dans toutes les communes de Portes de DrômArdèche, Il existe des **règles** pour la gestion des déchets. Pour ceux qui le souhaitent, elles sont disponibles en mairie. Vous trouverez cepen-

dant ci-après pour **RAPPEL** les règles de tri ainsi que les horaires de la déchetterie d'Andancette et de Sarras gérées par le **SIRCTOM**.

Dans une époque où tout se prête à l'injustice, il est donc temps de réviser nos comportements de citoyens en se respectant les uns les autres et en respectant le travail de nos agents communaux qui par conséquent effectuent un travail supplémentaire en doublon avec celui du SIRCTOM pour lequel nous sommes tous redevables d'une taxe. Voilà donc une injustice puisque nous payons 2 fois !

Les sites de tri et de dépôt des ordures ménagères de Champagne ne sont pas des centres de déchetterie. Les services de Sirctom qui assurent la collecte des containers semi-enterrés ne prennent pas en charge les objets non répertoriés comme ordures ménagères (sac poubelle 80 litres max).

Il est de la **responsabilité** de chaque usager de se rendre aux déchetteries rattachées à la commune (Andancette et Sar-



ras) afin d'y déposer leurs déchets hors gabarit (bois, appareils ménagers, gros volumes, jouets usagers, roues, ferraille, bombonnes, végétaux, etc...)

Le **respect** de nos deux sites communaux réaménagés en 2015 (et des personnes qui y travaillent) doit suffire à nous rendre **TOUS** responsables de nos actes dans un pays civilisé et donneur d'exemple pour d'autres pays en quête de solutions pour éliminer leurs déchets.

Certain de votre compréhension et de vos actions citoyennes, toute l'équipe municipale se tient à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Frédéric DUTEL
Commission environnement



Le réseau SNCF vient d'être rénové sur Champagne



Travaux de remplacement de voies entre Peyraud et La Voulte par un train-usine, avec reprise du passage à niveau PN33 sur la RD291 entre Champagne et Saint-Désirat. Ces travaux ont entraîné la fermeture du passage à niveau PN33, avec une mise en place de déviations durant plus d'un mois. Un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres au préalable, afin d'en informer les riverains.



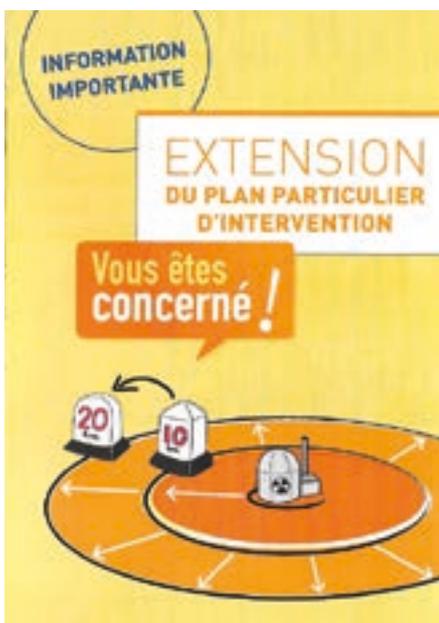
Ce genre de travaux a lieu tous les quarante ans, environ, pour **remplacer des voies vieillissantes** et qui ne sont plus aux normes de performance requises. La SNCF veut en profiter pour **moderniser et fiabiliser son réseau**, augmenter la capacité de trafic, et offrir un meilleur service. Ici, en clair, il faudra remplacer tous les éléments constitutifs de la voie (ballast, rail, traverses). Les chiffres, en termes de matériaux, sont conséquents : pour un kilomètre de voie, il faut compter 100 tonnes de rails, 400 tonnes de traverses en béton et 2500 tonnes de ballast. En sachant que ce sont **70 kilomètres de voie** qui seront renouvelés, le calcul devient vite vertigineux. Pour ce chantier, la SNCF a investi **84,4 millions d'euros**.



Train usine en action



Extension périmètre centrale nucléaire



Suite à l'extension de 10 à 20 km du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) des centrales nucléaires (correspondant au périmètre de distribution de pastilles d'iode), la commune de Champagne entre dans le PPI de la centrale de St-Alban/St-Maurice-l'Exil.

Pourquoi l'aire du PPI est-elle étendue ?

L'accident nucléaire de Fukushima, en 2011 au Japon, a conduit les pouvoirs publics à réviser le dispositif de protection des personnes.

L'extension du rayon du PPI de 10 km à 20 km permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfectures, etc...) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

L'objectif est de limiter les risques sanitaires à long terme mais cette extension

n'est pas liée à une augmentation des risques. Tous les habitants et toutes les entreprises ont reçu un courrier d'information, puis un bon pour aller retirer des pastilles d'iode en pharmacie.

Chacun est donc invité à retirer ses pastilles d'iode en pharmacie afin de prévenir tout risque en cas d'évènement.

Cette démarche est pilotée par la préfecture de l'Isère et par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire). L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. L'ASN décide et agit avec rigueur et discernement : son ambition est d'exercer un contrôle reconnu par les citoyens et constituant une référence internationale.

Remise de médaille

Pour la première fois cette année un jeune champenois a été mis à l'honneur pour acte de bravoure, service rendu.

En effet, à l'automne le jeune Marceau Cuer âgé de 6 ans et demi a vu un de ses voisins en grandes difficultés sur les abords du Rhône. Il n'a pas hésité à donner l'alerte auprès de ses parents afin qu'ils puissent prévenir les secours et faire en sorte que l'histoire se finisse bien.

Un acte récompensé par la commune le samedi 21 décembre, avec la remise officielle d'une médaille par le Maire, ainsi que des places de football afin d'assister avec sa famille à un match de l'AS Saint-Etienne.

Bravo à lui !



Subvention exceptionnelle à la commune du Teil

Le 11 novembre 2019, un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter a frappé la ville du Teil en Ardèche.

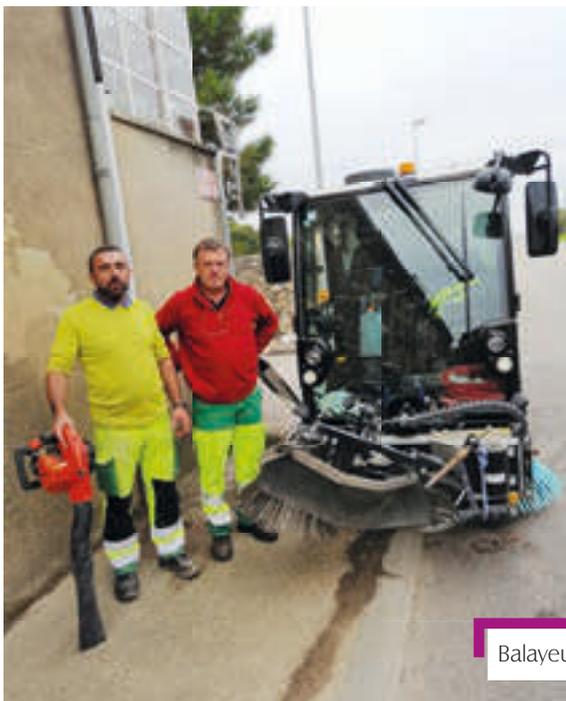
La commune a subi des dégâts considérables et exceptionnels qui se chiffrent en millions d'euros. A ce jour, 895 habitations sont touchées, de nombreux édifices publics sont détruits : 4 écoles, l'espace culturel, 2 églises, le centre socioculturel, de nombreuses voiries et une partie de l'hôtel de ville.



Le Maire du Teil a lancé un appel solennel au don à toutes les communes et intercommunalités de France.

La commune a souhaité s'inscrire dans cette démarche de solidarité. C'est pourquoi Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont décidé d'allouer une subvention exceptionnelle à la commune du Teil d'un montant de **1 875 euros**.

Travaux divers



Curage de puits

Balayeuse. Un essai satisfaisant a été réalisé sur la commune, il devrait être reconduit.

Actions, projets et événements portés par Porte de DrômArdèche

300 000 euros pour soutenir les communes

Les élus de Porte de DrômArdèche ont validé, lors du vote du budget, une enveloppe annuelle de 1,2 million d'euros pour soutenir les communes via des «fonds de concours».

Une première session vient d'attribuer 300 000 euros à 15 communes. Des aides qui serviront à financer des projets communaux : création d'équipements sportifs, rénovation d'une aire de jeux, aménagement d'une traversée de village, changement de l'éclairage publique, etc.

Pour Pierre Juvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental, ces aides, qui ne sont pas obligatoires pour les intercommunalités, permettent de rendre les communes plus attractives pour les habitants. «Ces subventions témoignent d'une démarche volontariste pour soutenir des investissements communaux utiles. Tous les projets aidés visent à améliorer le quotidien des habitants, créer l'activité nécessaire au développement des entreprises et à la pérennité de l'emploi en Porte de DrômArdèche», a-t-il déclaré.

Forte affluence au forum de l'emploi le 17 avril dernier

1 800 offres d'emplois étaient à pourvoir mercredi au Forum de l'emploi et de l'Alternance de Porte de DrômArdèche à Saint-Rambert-d'Albon. La manifestation organisée en collaboration avec Pôle Emploi et la Mission locale a connu un beau succès ! Plus de 1000 personnes se sont déplacées dans la matinée.

90 exposants de tous secteurs (industrie, commerces, tourisme, agriculture...) proposaient des CDI, CDD, stages et emplois saisonniers. De nombreuses entreprises avaient fait le déplacement parmi lesquels de grands noms de la région : Revol, Alphaform, UgiGrip, XPO, Bert & You... mais aussi des exposants plus inattendus comme l'armée de terre, la légion étrangère ou la gendarmerie.

Les visiteurs ont également pu être coachés par des professionnels pour s'exercer aux entretiens d'embauches ou peaufiner leur CV. C'était aussi l'occasion pour certains de trouver des informations sur l'orientation, la formation, la reconversion professionnelle ou encore la création d'entreprises. Plusieurs stands étaient tenus par des organismes comme Objectif Emploi, Pôle Emploi, la Mission locale, la CCI ou encore des lycées ou écoles de la région.

Lors de la visite officielle, Pierre Juvet s'est félicité de ce beau succès «C'est une belle réussite ! La forte affluence de visiteurs prouve qu'il y a une vraie demande des habitants pour ce type d'événements ! Nous nous efforçons depuis plusieurs années de mettre en place des actions simples et efficaces en faveur de l'emploi, qui est l'une de nos priorités».

Juin 2019 : Permanences gratuites conseils habitat

Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement

À travers son nouveau guichet unique «Objectif Habitat», la Communauté de communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLIHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires. Lors de permanences gratuites, les particuliers pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.

Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.



Porte de
DrômArdèche
Communauté de communes

PASSE TON PERMIS AVEC UNE AIDE DE 250 À 500 €*

EN RÉALISANT 35H DE BÉNÉVOLAT

TU AS ENTRE 15 ET 25 ANS ?

PARTICIPE DU 3 FÉVRIER AU 13 MARS

* Plus d'infos : www.portededromardeche.fr

Tél. : 04 75 23 45 65 www.portededromardeche.fr [@CcPortedeDromardeche](https://www.facebook.com/CcPortedeDromardeche) [portededromardeche](https://www.instagram.com/portededromardeche)

Axe 7 : grand parc d'activités

Niché au cœur de la vallée du Rhône, au sud de Lyon, le Grand Parc d'Activités AXE7 a pour ambition de devenir un pôle économique incontournable de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Son atout principal ? Proposer 270 hectares de foncier. Un argument qui séduit les entreprises à la recherche de grandes surfaces d'implantation, à l'heure où les offres de foncier se raréfient, en particulier sur la couronne lyonnaise. Avec 125 hectares déjà occupés, le Parc fait preuve d'une forte volonté d'expansion : 71 hectares seront disponibles d'ici 2022 et 54 ha d'ici 2025.

Situé au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 2^e région de France, à cheval sur les communes d'Albon, Saint-Rambert-d'Albon et Anneyron, le Grand Parc d'Activités AXE7 jouit d'une situation idéale.

À moins d'une heure de grandes villes comme Lyon, Grenoble et Valence, bordé par l'A7 et la N7, le Parc bénéficiera très bientôt d'une sortie directe sur l'A7, autoroute la plus empruntée d'Europe (70 000 passages/jour et pointe à 120 000 en été). Créé à l'entrée du Parc économique, l'échangeur sera tourné vers le sud. Une entreprise basée sur AXE7 sera alors à 25 minutes de Valence et 2h15 de Marseille.

La connexion du Parc aux principales infrastructures de la région assure aux entreprises un accès rapide aux marchés nationaux et européens : aéroport Saint-Exupéry à moins d'une heure, gare TGV de Valence à 40 minutes, port fluvial de Salaise-sur-Sanne à 15 minutes, aérodrome à 5 minutes...

Le Grand Parc d'Activités AXE7 est déjà occupé sur 125 hectares par une trentaine d'entreprises qui emploie près de 1 000 salariés parmi lesquelles XPO Logistics, le Groupe BERT & YOU ou encore les bases logistiques de Grand Frais ou d'Intermarché.

Le quartier AXE7 Ouest, dont l'aménagement vient tout juste de se finaliser (investissement : 1 M d'euros pour Porte de Drôme Ardèche), a déjà fait le plein d'acquéreurs. Quatre entreprises y sont en cours d'installation (Algo, Argan, Aquilus et le Groupe BERT & YOU) avec, à la clé, la création de 400 emplois. Face au succès de cette première zone de commercialisation, les élus ont rapidement fait le choix de poursuivre l'extension du Parc. «Nous avons très vite été débordés par des appels d'entreprises qui souhaitaient s'implanter dans la vallée du Rhône. Nous avons donc rapidement entrepris une démarche auprès de la Préfecture pour accroître le périmètre du Parc», explique Pierre Jouvet.

Récemment un arrêté préfectoral de ZAD a validé une première extension du Parc. En 2022, 71 ha seront donc de nouveau disponibles. D'ici 2025, une tranche supplémentaire devrait voir le jour avec 54 hectares disponibles.

La priorité sera donnée à l'accueil de projets industriels, logistiques ou de service à l'industrie, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Vers un centre de santé en 2020

Les élus de la Communauté de communes Porte de Drôme Ardèche étaient réunis le 7 mars dernier sur la friche Sabatier à Saint-Rambert-d'Albon. Depuis quelques jours, la société de démolition a commencé son chantier pour préparer le terrain. En prévision : le début des travaux en septembre, du futur centre de santé et de la crèche intercommunale.



Il y a moins d'un an, les élus de l'intercommunalité lançaient le projet innovant de centre de santé. Aujourd'hui, la construction du bâtiment avance à grands pas avec une ouverture prévue pour l'automne 2020. L'objectif du centre ? Améliorer l'accès aux soins sur le territoire. À la différence des maisons de santé, le centre de santé propose aux professionnels d'exercer en tant que salariés de la Communauté de communes. Un critère important pour attirer plus facilement de nouveaux praticiens : certains médecins recherchent le salariat pour consacrer 100 % de leur temps à l'exercice médical (en se déchargeant du volet administratif) et pour trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Le centre permettra aussi, comme en maison de santé, un suivi global des patients avec plusieurs praticiens : médecins généralistes, orthophoniste, psychologue, sage-femme, diététicien...

Le centre de santé sera construit sur la plus grande commune du territoire de Porte de Drôme Ardèche, Saint-Rambert-d'Albon (6000 hab.). Une ville particulièrement touchée par le risque de désertification médicale avec des professionnels en moyenne plus âgés que sur le reste du territoire. Le centre sera situé sur la friche Sabatier (au carrefour de la rue des Claires et de la rue des Près), dans un quartier classé en politique de la Ville où une partie de la population est plus fragilisée. Pour autant, il ne s'agit pas de s'adresser uniquement aux habitants de la commune, «ce centre participera activement au maillage de l'offre de soin sur tout le territoire. Nous étudions notamment la possibilité d'organiser des consultations «hors les murs» dans les communes sans offre de soins» explique Patricia Boidin, Vice-Président en charge de la Santé, des Familles et du Social.

Les terrains ont été cédés à l'euro symbolique par la Ville, pour qui ce projet est une excellente nouvelle «le centre de santé et la nouvelle crèche répondent à une demande forte de nos habitants. Pour autant, nous n'aurions pas pu porter un tel projet au niveau communal», commente Vincent Bourget, Maire de Saint-Rambert-d'Albon et Vice-Président de Porte de Drôme Ardèche.

Le centre de santé de 500m² s'inscrira dans le même ensemble immobilier que les nouveaux bâtiments de la crèche intercommunale. Deux studios pour faciliter l'accueil d'internes et de remplaçants font également partie du projet.

L'ensemble du bâtiment de 1000m², imaginé par l'agence Docks Architecture Vienne, permettra d'accueillir les patients du centre de santé, les enfants de la crèche et du relais d'assistantes maternelles, dans des locaux fonctionnels, modernes et aux lignes épurées. Les volumes seront donc volontairement simples et adaptés à l'échelle du quartier pour une bonne intégration. Dans un souci écologique, le bâtiment a également été pensé dans une logique de performance énergétique : isolation thermique renforcée, réduction des consommations énergétiques, emploi de matériaux pérennes, facilité d'accès pour les piétons...

Un équipement public dont l'investissement s'élève à 2,8 millions d'euros, subventionné par plusieurs partenaires (Etat, Région, Département de la Drôme, CAF).

Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche

Un service de proximité pour toutes vos questions liées à la transition énergétique et au changement climatique !



L'ALEC07 s'adresse à toutes les ardéchoises et tous les ardéchois

Vous êtes un particulier, et vous souhaitez engager des **travaux de rénovation énergétique** de votre logement, **changer votre chaudière**, vous avez des questions sur les **dispositifs à 1 euro** ou simplement vous envisagez l'achat d'un appareil électro-ménager économe ? Nous savons tous qu'il n'est pas toujours simple de faire ses choix face au grand nombre d'offres commerciales et à la complexité des aides financières. Il en va souvent de même pour **les élus** qui gèrent le patrimoine communal, **les copropriétaires** qui voudraient améliorer leur bâtiment ou pour **les entreprises** qui doivent anticiper la nouvelle donne énergétique.

Le service le plus visible rendu par l'ALEC07 est d'assurer une permanence d'information et d'orientation sur l'ensemble du département. Les conseillers labellisés par les services de l'État, apportent des réponses concrètes aux questions, orientent les demandes vers les bons interlocuteurs et proposent, quand c'est nécessaire, des rendez-vous dans l'une des 15 permanences sur le territoire. Les conseillers informent gratuitement et de manière neutre et indépendante.

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ou isoler votre logement ? Vous vous demandez quel est le type de chauffage le plus adapté à votre logement. Les conseillers de l'Espace Conseil sont là pour vous aider en vous donnant un conseil gratuit et neutre sur les gestes économes, la maîtrise de votre consommation d'énergie, les travaux d'isolation, le choix de votre système de chauffage, les énergies renouvelables, les aides financières...

Le service public Espace Conseil : Un numéro de téléphone unique départemental. Venez rencontrer un conseiller en prenant rendez-vous par téléphone au 04 75 35 87 34.
Bureau ALEC07 Antenne Nord : Pôle entrepreneurial de Vidalon, 698, rue de Vidalon à DAVEZIEUX.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



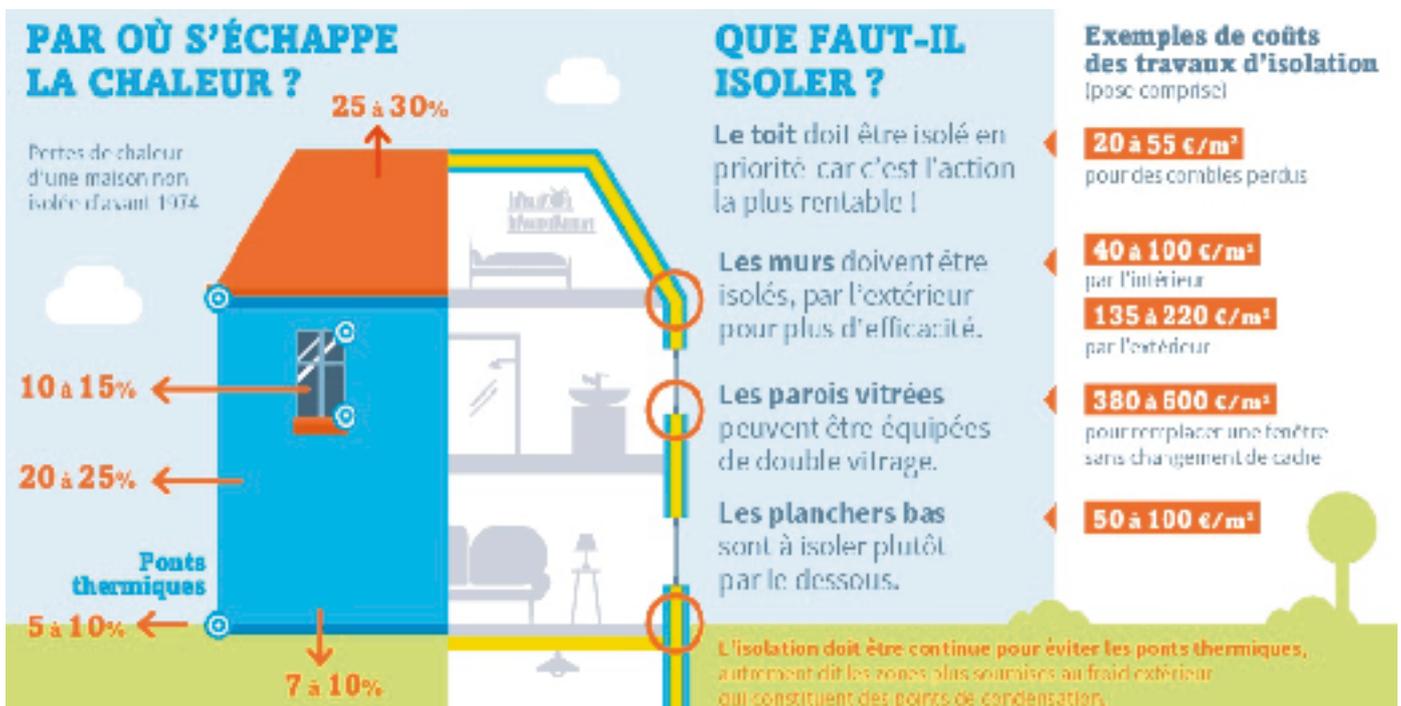
Face à l'urgence environnementale, l'ADEME vous informe : «Demain, mon territoire»

Parce que l'urgence environnementale est une préoccupation croissante de nos concitoyens, l'ADEME souhaite, avec le recueil "Demain MON TERRITOIRE", partager des clés pour qu'élus et futurs élus puissent intégrer la dimension environnementale dans leur programme et proposer des actions concrètes pour leur territoire. Les 20 fiches de ce recueil valorisent des solutions mises en place dans des communes et intercommunalités de différentes tailles, réparties sur l'ensemble du territoire. Elles montrent qu'il est possible d'envisager une ville plus sobre en carbone, avec des gains en matière de lien social, de qualité de vie et de dynamisme économique.

«La transition énergétique change le monde, changez avec l'ALEC07».

Déjà des organismes, des entreprises et des associations ont rejoint l'ALEC07 en devenant adhérent. **Pourquoi pas vous ?**

En savoir plus : visitez les sites de l'ADEME : www.ademe.fr et de l'ALEC07 : www.alec07.org



Syndicat mixte des Rives du Rhône - SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)



Le SCOT des Rives du Rhône approuvé à l'unanimité !

Le 28 novembre 2019 a marqué une étape clé pour l'avenir du territoire des Rives du Rhône. Les élus du Syndicat mixte se sont réunis en conseil syndical pour «approuver» définitivement le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), sur lequel ils collaborent depuis 2013. La délibération a été prise à l'unanimité des 61 élus présents votant (sur 72).



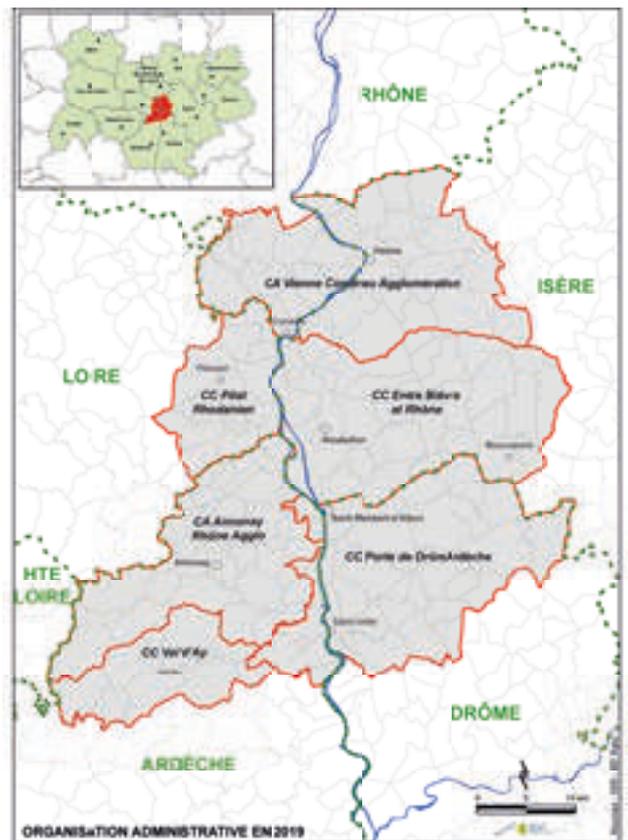
«Approuver le projet», cela signifie que les 6 intercommunalités membres du Syndicat en partageant le contenu et les objectifs et sont prêtes à le mettre en œuvre. Avant cela, le document a été mis en consultation auprès des partenaires institutionnels et des habitants (l'enquête publique s'est déroulée du 05 juin au 05 juillet 2019 inclus). Le Scot sera applicable début 2020 (deux mois après son approbation).

Mémo 1 : Le territoire des Rives du Rhône recouvre 6 intercommunalités et 153 communes en moyenne vallée du Rhône entre Lyon et Valence (275 000 habitants) : Vienne Condrieu Agglomération, Annonay Rhône Agglo et les Communautés de communes Entre Bièvre et Rhône (Roussillon, Beaurepaire...), Porte de DrômArdèche (St-Rambert d'Albon, St-Vallier, Hauterives...), Pilat Rhodanien (Pélussin) et Val d'Ay (Satillieu).

Mémo 2 : le Scot est un document de planification territoriale établi à moyen/long terme (20/30 ans). Il guidera les choix d'aménagement et de développement, en matière de logements, de déplacements, d'économie et de commerce, d'environnement ou d'agriculture entre autres... Les politiques et documents intercommunaux et communaux d'urbanisme, d'habitat et/ou de transport (PLU notamment) doivent mettre en œuvre les orientations du Scot.

Le Scot sera disponible en ligne début 2020 :
www.scot-rivesdurhone.com

Pour plus d'informations, contacter le Syndicat mixte des Rives du Rhône : 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com



ARCHITECTURE
Bellinda BONNET
Architecte d.p.l.g.

99, quai Jules Roche
07340 SERRIERES
06 13 67 12 70
Tél./Fax 04 75 33 06 78
Bonnet.bellinda@orange.fr



L'association Rives Nature est née le 11 septembre 2019 !

Après plusieurs années de travail, l'assemblée générale constitutive de la plateforme de la biodiversité «Rives Nature» a eu lieu mercredi 11 septembre, à Vienne.

80 participants ont assisté à la naissance de cette association parapublique, dont le format partenarial innové. Collectivités, chambres consulaires et organismes interprofessionnels, entreprises, associations environnementales, conservatoires d'espaces naturels, fédérations ... ce ne sont pas moins de 30 structures qui ont souhaité unir leurs compétences, leurs énergies et leurs moyens pour agir ensemble en faveur de la biodiversité des Rives du Rhône dans les années à venir !

Adossée au Syndicat mixte des Rives du Rhône (SMRR), «Rives Nature» agira en plateforme de réseaux et de ressources et permettra de doter ce vaste territoire de moyenne vallée du Rhône de 270 000 habitants, d'un outil mutualisé, en capacité d'accompagner plus efficacement les acteurs sur le terrain.

Le bureau exécutif a d'ores et déjà été désigné pour mettre en route rapidement ce nouvel outil ! Les chantiers s'annoncent en effet nombreux : connaissance, sensibilisation, compensation....



Le bureau exécutif de Rives Nature est composé de :

Président : Charles Zilliox (Vice-Président du Syndicat mixte des Rives du Rhône)

Trésorière : Marielle Morel (Vice-Présidente du Syndicat mixte des Rives du Rhône)

Secrétaire : Philippe Genty (Vice-Président de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône)

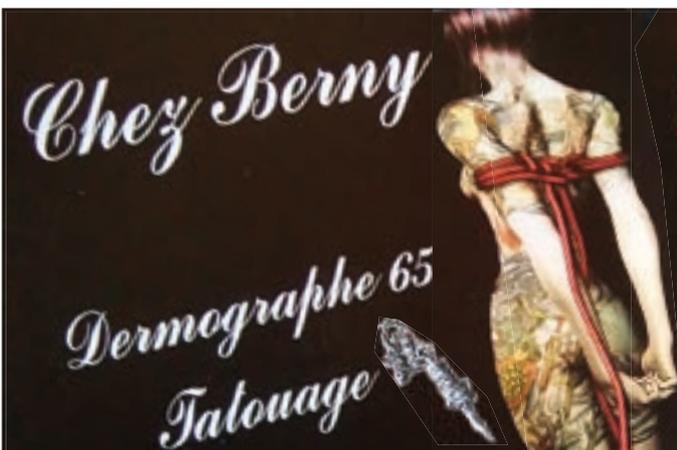
Vice-Présidente : Michèle Perez (Présidente du Parc Naturel Régional du Pilat)

Vice-Président : Robert Duranton (Vice-Président du Conseil Départemental de l'Isère)

Autres membres : Yves LOPEZ (CNR), Denis SOMMAIN (Nature Vivante), Patricia ROCHE (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche), Philippe DELAPLACETTE (Syndicat mixte des Rives du Rhône), Pascal GERIN (Vienne Condrieu Agglomération), Michel THOMMES (Vienne Condrieu Agglomération).



De gauche à droite : Charles Zilliox, Marielle Morel, Philippe Genty, Michèle Perez, Robert Duranton, Yves Lopez, Denis Sommain.



Damien Vallet
Electricité générale
Neuf et rénovation

JMDelec

06 26 82 59 90
damien.vallet07@gmail.com

07340
CHAMPAGNE

Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche



283 chemin d'Argevillières - BP 616 - 07006 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 66 38 90 - Email : accueil@sde07.com - www.sde07.com

La commune a décidé en 2019 de transférer au Syndicat la compétence en matière d'éclairage public. Le SDE07 en assurait pour l'instant la maintenance et l'entretien.

1) Le transfert de la compétence Eclairage public au SDE07



• **Une compétence optionnelle** car le transfert de compétence au Syndicat relève du choix unilatéral de la commune.

Une compétence globale car le transfert recouvre l'élaboration du projet, les investissements (les travaux), la maintenance des installations d'éclairage, le fonctionnement des installations d'éclairage.

• **Une compétence libre** car la commune (ou l'EPCI) reste décisionnaire de ses travaux, de son calendrier, du choix du matériel d'éclairage, de la gestion du service (éteindre ou pas, réduction de la puissance...).

Les raisons d'adhérer

- le SDE 07 met à disposition son expertise et ses compétences techniques
- les formalités administratives et la charge de travail de la commune sont réduites
- le SDE07 réalise les travaux neufs
- le SDE 07 assure la maintenance, à un prix très compétitif grâce à un marché négocié
- le SDE 07 réalise la cartographie de classe A et le géoréférencement des réseaux de la commune (obligation légale)
- le SDE 07 reçoit, vérifie et paie les factures d'électricité de la commune. Puis demande le remboursement à l'euro près.
- les aides financières sont bonifiées
- la commune n'a pas à faire d'avance de trésorerie et de TVA

La prestation

Au niveau des travaux

- les équipements neufs, les travaux de rénovation, hors ballons fluorescents, la mise en valeur du patrimoine (hors ballon fluorescent)

Au niveau de la maintenance

- les armoires et coffrets de commande, les consoles, crosses et mâts, les luminaires et les lampes
- Les prestations réalisées : recensement initial et création de la base de données, entretien préventif avec remplacement des lampes tous les 4 ans (hors LED), entretien curatif selon les délais définis (5 jours pour une lampe isolés, 48h pour un quartier en panne, 4h pour une intervention d'urgence).

Le Schéma directeur de l'éclairage public communal :

Suite à une réflexion et étude préalable de son schéma directeur, la commune a souhaité s'engager dans la démarche de la transition énergétique. L'établissement d'un schéma directeur sur la totalité du patrimoine communal permet d'établir un plan pluriannuel de financement avec étalement sur 6 ans du reste à charge. Dans ce cadre, le SDE07 propose de remplacer les lampes par des Leds afin de réduire la consommation d'énergie et donc les factures d'énergie.

C'est donc plus de 100 éclairages qui seront remplacés durant l'année 2020 pour un budget total de 65 k€. Il restera à charge pour la commune 30 k€ lissé sur 6 ans, soit 5000€/an. L'économie globale est estimée à 3600€/an.

2) La Transition énergétique

La commune a été accompagnée par le SDE07, tout au long de l'année par ses aides à la rénovation des bâtiments communaux.

Les travaux de la cure ont pu bénéficier de l'aide du SDE07 à hauteur de 13 000 euros, pour mettre en place une meilleure isolation des combles, en remplaçant les anciennes portes et fenêtres, et par un chauffage performant remplaçant l'ancien chauffage au fioul.

FIOUL : énergie fossile qui dégage des émissions de gaz à effet de serre et qui est responsable des changements climatiques.



3) Le réseau électrique

Nous rappelons que les réseaux électriques appartiennent aux communes (et non à Enedis comme beaucoup le pense encore...)

C'est le Syndicat d'Energie de l'Ardèche (SDE07) regroupant toutes les communes ardéchoises, qui gère leurs réseaux.

Afin d'alimenter le nouveau lotissement (ancien terrain Griottier) Route de Saint Désirat, le SDE07 a engagé des travaux de renforcement du réseau électrique. La section des câbles électriques existants ne suffisaient pas pour alimenter les 8 nouvelles habitations supplémentaires. C'est l'entreprise Lapize qui a été chargée de réaliser les travaux, avec un enfouissement des nouveaux câbles.



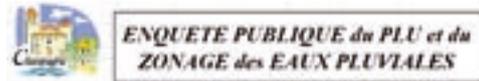
Syndicat des Trois Rivières



Etude des eaux pluviales

En cohérence avec l'étude de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la commune a décidé de compléter sa réflexion d'aménagement du territoire par une étude sur ses eaux pluviales.

Le bureau d'étude REALITES Environnement a été choisi pour cet accompagnement. Un règlement et un zonage pluvial a été réalisé afin de l'intégrer dans le cadre de l'élaboration de son PLU. L'enquête publique dédiée à ce projet s'est faite conjointement avec celle de PLU.



Objectif retenu :

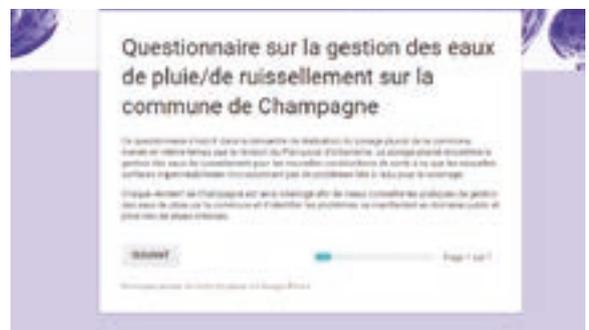
Une recherche systématique de la gestion des eaux pluviales à 100% à la parcelle, par infiltration, et quelle que soit la taille du projet, et ce pour les événements pluvieux exceptionnels (période de retour jusqu'à 30 ans).

En cas d'impossibilité avérée de réaliser cette gestion par infiltration à 100% à la parcelle, il est demandé au minimum un dispositif d'infiltration des eaux de pluie de 15 l/m² de surface construite (emprise au sol). Ce dispositif d'infiltration minimal permettra la gestion des événements pluvieux courants.

Un questionnaire sur la gestion des eaux de pluie a permis de préciser certains dysfonctionnements.

1^{er} trimestre 2017 : sollicitation de l'ensemble de la population sur la gestion des EP. Dépôt de questionnaires format papier dans toutes les boîtes aux lettres.

Merci à ceux qui ont fait un retour sur ce sujet.



Le syndicat des 3 rivières, après avoir accompagné la commune sur ce dossier, mène une étude similaire sur l'ensemble de son territoire (58 communes) et en relation avec le risque de crues et d'inondations liés aux pluies intenses sur le bassin versant.

Enjeux vis-à-vis des crues





Autoroute A7 - Sortie Chanas - 07340 SAINT-DESIRAT
Tél. 04 75 34 22 05 - Fax 04 75 34 30 10
www.cave-saint-desirat.com

Syndicat des Eaux des cantons d'Annonay & Serrières



Tarification 2019

Tarifs de l'eau exploitation (Saur)

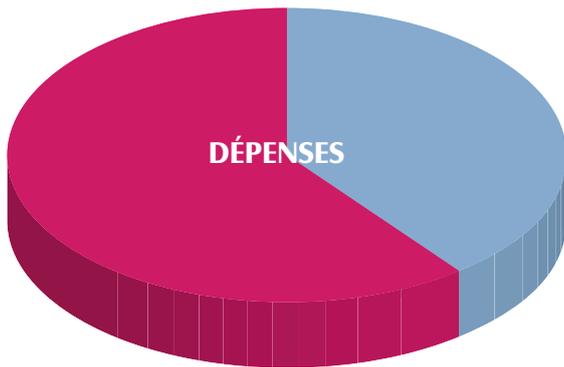
- Eau potable : +1,66% par rapport à 2018 Paramètre Valeur ajustée 2019
Partie fixe : tout diamètre (€ HT/an) 26,3393 - Partie variable : toute consommation (€ HT/m³) 0,3506
- Arrosage : +1,66% par rapport à 2018 Paramètre Valeur ajustée 2019
Partie à la surface : (€ HT/ha/an) 136,9645 - Partie à la consommation : (€ HT/m³) 0,3161
- Secours : +1,66% par rapport à 2018 Paramètre Valeur ajustée 2019 Toute consommation (€ HT/m³) 0,0738

Tarifs de l'eau investissement (Syndicat)

- Eau potable : Stagnation du tarif Valeur ajustée 2019
Partie fixe : (€ HT/an) 23,4040 - Partie variable courante : (€ HT/m³) 0,4124
Partie variable grosses consommations : (€ HT/m³) 0,3100 (>6 000 m³)
- Arrosage : Stagnation du tarif Valeur ajustée 2019
Partie fixe : (€ HT/ha) 10,0000 - Partie variable : (€ HT/m³) 0,01000,0100

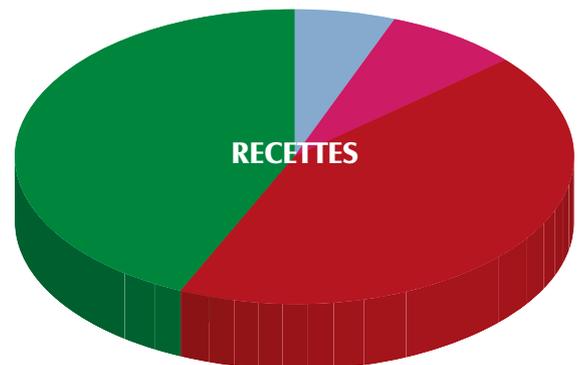
Le Budget Primitif 2019 du SERENA a été voté le 30 janvier 2019 et s'établit comme suit :

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - BUDGET SERENA M14-97 - 2019



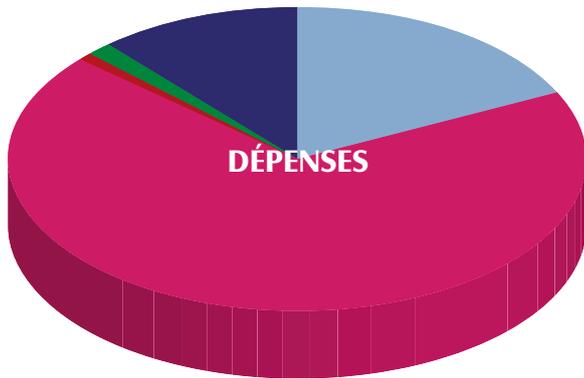
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	39 300,00
21	Immobilisations corporelles	60 878,69
	TOTAL DEPENSES	100 178,69

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	4 321,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 439,30
001	Excédent d'investissement reporté	44 811,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 606,00
	TOTAL RECETTES	100 178,69



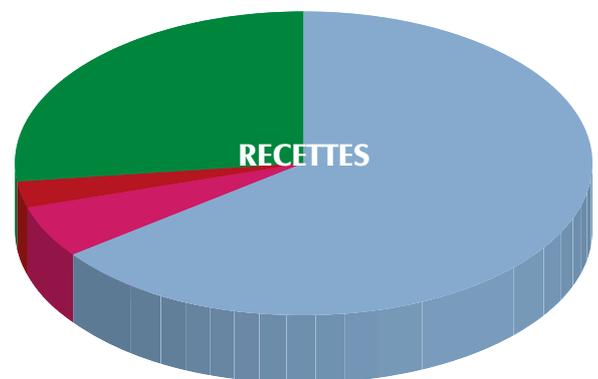
LES SYNDICATS

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - BUDGET SERENA M14-97 - 2019



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	70 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	269 100,00
65	Autres charges de gestion courante	1 850,00
023	Virement à la section d'investissement	4 321,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 606,00
TOTAL DÉPENSES		390 177,98

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
74	Dotations, subventions et participations	254 017,36
75	Autres produits de gestion courante	21 700,00
77	Produits exceptionnels	9 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	105 460,62
TOTAL RECETTES		390 177,98



Syndicat Mixte du Torrenson



Cette année 2019, le syndicat a finalisé les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement initiés en 2018 (pose de débitmètres sur deux postes de relèvement, pose d'un dégrilleur sur le

poste de Cueil et mise en place d'un déversoir d'orage sur la commune d'Andance).

Le syndicat, dont la fin est prévue pour le 31 décembre 2019, a finalisé les démarches administratives et juridiques concernant :

- d'une part le retrait de la commune de Saint-Désirat du syndicat, démarches qui avaient débuté au 1^{er} janvier 2018, date du retrait de la commune de Saint-Désirat du syndicat, du fait de la prise de compétence assainissement eaux usées par Annonay Rhône Agglo.
- d'autre part la prise de compétence réseau d'eaux usées au 1^{er} janvier 2020

par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche entraînant de fait la disparition du syndicat.

Je souhaite remercier tous les élus qui ont œuvré pour le syndicat du Torrenson depuis 1993, date de sa création.

Je voudrais également remercier le fermier du syndicat, la SAUR, ainsi que le bureau d'études C2I pour nos très bonnes relations de travail et remercier les services de la communauté de communes Porte de DrômArdèche pour leur aide administrative et juridique et leur souhaiter bon courage pour la suite.

Philippe Delaplace, président

Pour toute question d'assainissement contacter la Communauté de communes Porte de DrômArdèche au 04 75 23 45 65.

ardèche MUSIQUE ET DANSE. CONSERVATOIRE

Antenne de Vivarhône - Limony

Maison de la Musique
Lieu-dit Arcoules
Route de la Picassonne
07340 Limony

Responsable d'antenne : Laure Pellat
tél. 06 88 35 23 97 / 04 75 34 14 69

Antenne.vivarhone@ardechemusiqueetdanse.fr

Chaque année, différents projets, événements, sont programmés pour permettre aux élèves de jouer ensemble, de rencontrer des artistes et de découvrir la musique dans sa diversité. Des musiques traditionnelles aux musiques actuelles en passant par les orchestres d'harmonies ou symphoniques, il y en a pour tous les goûts !

Découverte des musiques traditionnelles lors de **Stages** ! Curiosité, écoute, découverte, interprétation, invention, improvisation... 21 octobre et 20 avril 9h30 à 16h30 – Maison de la Musique de Limony



Le **cours d'éveil musical** accueille toujours les enfants à partir de 4 ans, à l'entrée en moyenne section de maternelle. Les cours ont lieu le mercredi de 13h30 à 14h15 à la Maison de la Musique de Limony.

*Pour tous ces moments
L'entrée est libre et gratuite !!*

A vos agendas!

Dimanche 15 décembre - Concert de Noël avec l'Harmonie Espérance de Vernosc, l'orchestre de cycle 2, les élèves et la chorale MÉMÉlodie

Du lundi 16 au samedi 20 décembre Flocons de Notes - Maisons de la Musique de Vernosc et Limony

Mardi 17 décembre - Concert baroque 19h Maison de la Musique de Limony

Samedi 21 mars - Concert de printemps avec l'Harmonie Espérance et l'orchestre de cycle 2 20h30 - salle Fontas

Samedi 9 et 10 mai - « Tous au Tram » 20h30 Espace Culturel Montgolfier Réservations des places auprès de la billetterie de Annonay Rhône Agglo En Scène

Mardi 23 et mercredi 24 juin - « Les Voyages..... » spectacle école de musique et écoles primaires

- ⇒ Le partenariat se poursuit avec le Conservatoire d'Annonay, Annonay Rhône Agglo En Scènes et le Collège Les Perrières pour un spectacle Tous au Tram. Des élèves d'Ardèche Musique et Danse pourront découvrir l'univers du groupe Tram des Balkans à travers le chant, une fanfare, l'improvisation lors de plusieurs rencontres programmées dans le nord Ardèche.
- ⇒ Attention embarquement pour « Les voyages »...immobiles ou loin d'ici pour la Fête de la musique !! Cette année, l'école de musique propose un spectacle avec les élèves musiciens et chanteurs mais aussi les enfants des écoles primaires de Vernosc, Saint Cyr et Peyraud!

Vous pouvez retrouver les dates de concerts, auditions et spectacles sur www.ardechemusiqueetdanse.fr

Le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) assure la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Parmi les différents services assurés par la régie, la collecte des recyclables au niveau des PAV (point d'apport volontaires) est celle qui suscite peut-être le plus d'interrogations de la part des administrés : quel matériau dans quelle colonne aérienne ? Où vont les déchets ? S'ils sont valorisés pourquoi la collecte sélective coûte-t-elle au lieu de rapporter ?

Le verre est recyclable à l'infini : un simple passage en centre de traitement pour écarter les quelques indésirables (couvercles, bouchons, attaches métalliques de bocaux, etc.) et séparer le verre incolore du reste et le tour est joué : le verre est fondu pour redonner vie à un nouvel emballage.

Les papiers et cartons collectés dans les colonnes sont acheminés au centre de tri de Portes les Valence (SYTRAD), sont triés en plusieurs catégories (dont les indésirables) et orientés vers différentes usines de fabrication.

Les emballages plastiques et métalliques déposés dans la colonne « corps creux » sont également vidés par les camions de collecte au centre de tri du SYTRAD à Portes lès Valence et triés par nature (PET, PEHD, acier, aluminium) avant d'aller dans les usines de recyclage adaptées pour devenir des tuyaux, des cadres de vélos ou des pulls...

Le SIRCTOM utilise des camions compacts pour ramasser les « fibreux » (papier carton) et les « non fibreux » (emballages plastiques et métalliques) afin de limiter les rotations vers le centre de tri.

Cette opération ainsi que le tri ont un coût pour la Collectivité, partiellement compensé par les soutiens des éco-organismes.

En résumé, participer à la collecte sélective est à double effet positif : c'est l'étape initiale indispensable pour permettre une nouvelle vie à nos déchets, mais c'est économiquement avantageux !

Enfin, le SIRCTOM ce sont aussi 5 déchetteries, accessibles, sur présentation de la carte délivrée en Mairie pour les particuliers et au siège du SIRCTOM pour les professionnels, 6 jours par semaine selon les horaires suivants :

- 9h/12h -13h15/17h en hiver
- 8h30/12-13h/18h en été.



Tous les déchets de gros gabarit, qui ne peuvent pas être déposés dans les conteneurs semi enterrés doivent y être apportés. De même, les produits dangereux (peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc.), les huiles usagées, les batteries, les ampoules et néons, les pneumatiques et déchets en amiante liés. Ce sont plus de 20 catégories de déchets qui y sont acceptés, avec des filières de valorisation ou de traitement adaptées à chaque fois.

Avec des coûts de traitement bien supérieurs pour les ordures ménagères, il est économiquement pertinent d'aller en déchetterie plutôt qu'à l'ilot propreté !

La grande nouveauté, fort utile au demeurant, c'est le mémotri en ligne ! Vous avez tous le mémotri format papier, en réglette mais les mêmes informations (voir plus !) sont accessibles sur le site web : vous tapez un déchet dans la barre de recherche (voire le début d'un mot et le menu déroulant vous propose toute une liste de déchets) et vous avez l'information du conteneur à utiliser pour le jeter ! On s'est tous interrogés sur la bouteille d'huile, les piles ou le flacon de parfum... quand ce n'est pas le pneumatique ou le verre cassé... Et bien le mémotri en ligne vous renseignera de manière fiable et immédiate !

Depuis 2017, le site web du SIRCTOM a fait peau neuve !!

Si les rubriques « institutionnelles » sont là, comme de rigueur avec entre autres, un petit historique du syndicat, un organigramme des élus et des services, un schéma de l'intercommunalité qui la régie, il est également plein d'informations pratiques pour les usagers que vous êtes :

- Horaires des déchetteries,
- Conditions d'acquisition d'un composteur individuel si vous n'en avez pas déjà un au fond du jardin !
- Lieux d'implantation des ilots propreté où déposer vos déchets recyclables ou résiduels. La carte présente permet de zoomer sur la commune et indique le lieu précis des CSE ou/et colonnes aériennes.



Depuis la page d'accueil, sélectionnez « mémotri » dans la rubrique « le tri de nos déchets ». Utilisation : Inscrire le nom du déchet recherché et appuyer sur ENTREE ou sur la loupe

EVENEMENTS

Vœux du maire et du conseil municipal, 6 janvier



Temps fort Apsoar, 20 septembre



Messe télévisée, 13 janvier



Bol de riz, 12 avril



Féria, 6 et 7 juin



50 ans de l'Abbaye, 20 septembre



Bénédiction cure, 20 septembre



Les élus en visite à la centrale, 5 octobre



Remise des maillots de la Féria par le comité des fêtes, 6 octobre



Concert à l'église, Les choristes de Saint-Marc 6 octobre



Commémorations, 11 novembre



Nettoyons la nature, 17 octobre



Repas du CCAS

La joie de se retrouver

Le 19 janvier 2019, comme de coutume, Philippe Delaplacette et les membres du CCAS accueillent les 71 invités avec nos doyens : Mme Flandre Marie-Antoinette, 90 ans et M Flandre André, 92 ans.

Le repas apprécié du traiteur «Les 4 Saisons» était accompagné par le groupe «Sigal Chant».

Une urne a été déposée au profit de l'association «A fond pour Dorian».



Journée bleue à la salle des fêtes

Le 10 octobre 2019, les enfants de l'école, accompagnés de leurs parents, mamies et papis, des membres du CCAS, sont venus partager les activités à la salle des fêtes.

Après une matinée confection de gâteaux et travaux manuels, le repas, préparé par Le Champenois et servi par les membres du CCAS, a été très apprécié.

Après le repas, visite des animaux chez M. Cellard et la journée s'est poursuivie par un exposé sur l'environnement et sur le tri sélectif, animé par le SIRCTOM.

Un goûter a clos cette journée passée dans la bonne humeur.



Opération Brioches Adapei

(Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées mentales)



Colis de Noël

Les colis sont distribués avant Noël, l'équipe du CCAS visite nos anciens pour leur offrir quelques friandises et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Cette année, les colis ont été préparés par la société Cooptain de Tain l'Hermitage.

Samedi 12 octobre 2019, dès 9h, les membres du CCAS et des bénévoles des associations, ont proposé la traditionnelle brioche pour venir en aide à l'ADAPEI de l'Ardèche.

La somme de 1 087 euros a été récoltée.

Merci pour votre accueil et votre générosité.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes a débuté son calendrier des festivités avec la traditionnelle chasse aux œufs le dimanche de pâques. Comme les précédentes éditions cette matinée a été un franc succès. De plus en plus d'enfants viennent autour de la pile du port afin de trouver les œufs pendant que leurs parents prennent le verre de l'amitié à la buvette.



Au mois de juin, il y a bien sûr eu la fêria. Et si une seule expression doit résumer ce que nous avons tous ressenti c'est «ON L'A FAIT !!!». Nous tenons tout d'abord à remercier tous les Champenois pour leur bienveillance à l'égard de notre projet. Cette idée folle a germé dans l'esprit de notre Président Loïc et quelques autres énergumènes. Rien n'aurait pu se faire sans un investissement total de la mairie. Afin de mener à bien ce projet il a fallu agrandir le comité et nous avons pu compter sur l'aide de plus de 150 bénévoles. Parmi toutes les personnes à remercier il y a bien sûr la manade venant de St-Gilles qui nous a offert un magnifique spectacle dans le respect des animaux et de notre sécurité. Le partenariat gagnant avec toute l'équipe du cargo a aussi contribué à cette réussite. Nous ne pouvons pas en quelques lignes remercier tout le monde, mais toutes les personnes qui se sont investies dans cette aventure ont contribué à ce résultat.

En cette fin d'année nous avons agrandi les rangs du comité avec de nouveaux membres. Mais nous en perdons deux. Gérard Manoha et Max Maltrait ont décidé de prendre leur «retraite» mais vu qu'il n'y a pas d'âge légal de départ nous espérons continuer de les voir pour nos prochaines aventures.

Nous sommes également arrivé au moment de réfléchir au calendrier 2020. La chasse aux œufs aura lieu le dimanche de Pâques comme le veut la tradition. Le 27 juin nous convions tous les Champenois sur la place du verger pour la fête de notre village. La fêria devrait être reconduite en 2021.

Nous vous souhaitons à tous une belle année.



Aldeva

Association Locale de Défense des Victimes de l'Amiante Drôme-Ardèche

Siège MAIRIE d'Andancette
17 rue de la Mairie, 26140 ANDANCETTE
Tel : 04 75 03 10 27

Depuis 1996, l'ALDEVA Drôme-Ardèche aide les victimes et leurs familles à faire valoir leurs droits lorsqu'elles sont confrontées à la maladie professionnelle et environnementales, dues à l'Amiante.



L'association, avec ses avocats, les accompagne dans leurs démarches devant les différentes administrations pour faire reconnaître la Maladie Professionnelle, leur faire percevoir des indemnités, rentes et préjudices. D'autres salariés peuvent bénéficier de l'ACAATA (Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante).

Elle sensibilise les élus sur la Prévention en général, c'est-à-dire les problèmes de désamiantage dans les bâtiments publics et privés. Les départements de la Drôme et de l'Ardèche sont attentifs à l'évolution de la réglementation qui représente un enjeu important pour les générations à venir.

Depuis juin 2019, Dominique ESCURE est membre du Conseil d'Administration de l'association nationale ANDEVA. D'autres membres du Conseil d'Administration participent activement aux commissions ACAATA.

L'ALDEVA Drôme-Ardèche tient une permanence chaque lundi matin de 9 h à 12h, au 1^{er} étage de la mairie d'Andancette.

Le Président, Michel DOREL

Sou des écoles

Sur l'année écoulée, l'association du Sou des écoles a une nouvelle fois participé financièrement aux projets de l'école «La clé des champs»



Cette année le fil rouge choisi était le théâtre. Des sorties sur ce thème ont donc été effectuées.

Le Sou a organisé plusieurs manifestations sur la commune :

- Le loto
- La matinée diots
- La vente de bonbons "Les bonbons de Julien"
- Le carnaval
- La fête de fin d'année

Le Sou tenait à remercier les parents qui ont répondu présents pour préparer, installer, nettoyer et mener à bien ces événements.

Les dépenses du Sou des écoles pour

l'année 2018-2019 :

- 586€ pour la location du bassin du Centre Aquatique de St-Vallier, 6 séances pour les classes de GS-CP-CE1
 - 320€ pour le cycle BBGYM pour les classes de PS-MS
 - 905€ pour les sorties théâtre
 - 121.42€ jeux de la classe GS-CP-CE1
- Soit un total de 1932.42€

Le 27 septembre 2019, le Sou des écoles organisait au restaurant "Le Champenois" un apéritif dînatoire afin de réunir un maximum de parents pour continuer en 2020, à lever des fonds pour offrir aux élèves de «La clé des champs» des sorties de qualité.

Les prochaines manifestations pour l'année scolaire 2019/2020 sont les suivantes :

- Dimanche 1^{er} décembre : matinée Caillette - Pommes de terre - Tomme daubée
- Vendredi 20 décembre : Spectacle de Noël
- Samedi 8 février : Loto
- Dimanche 17 mai 2020 : Randonnée
- Vendredi 26 juin (cours de l'école) ou Vendredi 19 juin 2020



(salle des fêtes) : Spectacle de fin d'année
Nous comptons sur votre précieuse aide pour pouvoir continuer à mener toutes ses actions et ainsi faire bénéficier à nos enfants de tout un panel d'activités ludiques et éducatives.

Merci



Les conscrits du Châtelet

L'association des conscrits du Châtelet réunit les conscrits des villages d'Andance, Saint-Étienne de Valoux, Champagne, Peyraud et Saint-Désirat.

Le but de notre association est de se réunir afin de créer et maintenir des liens d'amitiés et d'organiser différentes manifestations au sein de nos villages.

A ce jour nous sommes 49 conscrits allant de 1999 à 2002. Les membres de notre bureau sont :

- Président : MALATRAIT Clément
- Vice-président : PAIN Guillaume
- Secrétaire : FREYCHET Clément
- Secrétaire adjoint : COCHE Jordan
- Trésorière : BIENNIER Nina
- Trésorière adjointe : CATY Justine

Le bureau devrait changé prochainement.

Nos prochaines manifestations seront : La vente de bougies pour les illuminations du

1^{er} novembre au 6 décembre 2019, notre matinée caillettes le 1^{er} mars 2020 et enfin la vente de brioches début mai 2020.

Nous avons participé à plusieurs manifestations cette année comme par exemple la p'tite fêria du 07 et restons motivés si d'autres associations ont besoin de nous.



Club de pétanque du Châtelet, en progression en 2019



Le Club de Pétanque du Châtelet commence à trouver ses marques. Cette année le Club a engagé 2 équipes en championnat. L'équipe 1 était dans la poule du Sud, Saint Vincente de Barres, Chomerac, Privas, Les Ollières, Charmes et Le Cheylard. Cette première année en 2^e division a été difficile, mais l'équipe se maintient en terminant à la 5^e place. L'équipe 2, qui évolue en 3^e division a fini 3^e de sa poule. Les joueurs ont su rehausser leur niveau sur les parties importantes, l'expérience commence à parler. Nous félicitons les 2 équipes.

Cette année encore, le club s'est inscrit en championnat, en coupe et aux concours secteurs, cette bonne dynamique sera bien sûr reconduite sur 2020 et verra le club organiser 2 concours licenciés, le premier, le samedi 27 juin à Champagne et le deuxième, le samedi 28 novembre à Annonay. A cela viendront s'ajouter l'organisation d'une journée de championnat et peut-être une journée de coupe de France, de quoi amener un peu de mouvement et de convivialité sur nos communes.

Le club tient à remercier les mairies ainsi

que les généreux sponsors qui nous épaulent et un merci particulier au club de foot du Châtelet qui nous a prêté ses équipements pour la journée de championnat 2017 (photo) où nous avons reçu tous les clubs du secteur d'Annonay.

Les entraînements se déroulent les mardi et mercredi au bouledrome de Saint-Désirat en période hivernale et à Andance sur les beaux jours. Venez essayer et partager ce fabuleux sport qui réunit petits et grands, jeunes et moins jeunes.



ABCSD (boules lyonnaises) Association Bouliste Champagne / St-Désirat

Cette année 2019, monsieur Raymond Scarbotte, bouliste et ami de longue date, nous a quitté pour un repos éternel. Nous avons une grande pensée pour lui.

Suite au décès de monsieur Raymond Vivier, l'an dernier, l'équipe nationale du club n'a pu être reconduite. Des joueurs se sont intégrés dans différentes équipes avec d'autres clubs. C'est avec beaucoup de regret que nous avons enregistré cette dissolution.

Le 9 juillet, l'association a organisé un mémorial pour notre ami Raymond Vivier, sous la tutelle de son épouse Rachel et de monsieur Gilles Sarrazin. Merci à la mairie pour le prêt de la salle des fêtes. Le concours a rassemblé beaucoup de ses amis. Il n'avait que cela «des amis». Notre Raymond était tellement aimé et connu que beaucoup de personnes n'ont pu participer au concours, faute de place, mais nous ont honoré de leur présence pour cette journée et nous les en remercions. Tu vois Raymond, tu es toujours dans notre cœur, personne ne t'oublie.

Au cours de l'année, une lettre anonyme

est arrivée faisant état que des personnes de Saint-Désirat occupaient le local bouliste, surtout le dimanche et, qu'aucune de ces personnes n'avaient une licence. Je profite du bulletin municipal pour rassurer cette ou ces personnes, que l'association de l'ABCSD est bien structurée, que toutes les personnes présentes au local ou sur les jeux le dimanche sont licenciées ou sociétaires.

ABCSD correspond à Amicale Boule Champagne Saint-Désirat, l'association regroupe deux communes. Les sociétaires et licenciés nous aident le mieux possible et participent à la vie de notre société bouliste et je les en remercie.

Le siège de la société est à Champagne.

La société entretient les jeux de boules et à la belle saison, les terrains sont occupés pratiquement tous les jours.

Début avril, comme chaque année, nous avons organisé notre concours vétérans qui a réuni 20 quadrettes. Le concours s'est déroulé en deux temps, une partie le matin et deux parties l'après-midi après

le repas pris en commun à la salle des fêtes. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance sportive et amicale à l'image de notre club. Belle réussite, bravo et merci aux bénévoles.

Nous avons enregistré un nouveau licencié cette année, monsieur Philippe Serpolet. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Si certaines personnes sont intéressées par le sport boule, qu'elles n'hésitent pas à venir nous rejoindre. Nous avons beaucoup de passion pour notre sport.

Notre banquet de fin d'année a été organisé au restaurant «Le Champenois» dans la joie et la convivialité. Les nouvelles gérantes nous ont très bien reçu et surtout bien régalié. Nous avons découvert quelques spécialités et gardons un bon souvenir de cette journée qui s'est terminée par une soupe à l'oignon offerte par monsieur Philippe Serpolet, notre nouveau licencié. Des parties de cartes ont clôturé cette journée.

Nous souhaitons une bonne année 2020 à tous.



L'association une Rive, un Rêve

L'association Une Rive, Un Rêve est née en 2012, de la volonté de 16 jeunes de faire de leur amitié une force dans la réalisation d'un projet humanitaire commun. Portés par le partage, l'écoute, le don de soi, l'amour de l'autre, ils ont entrepris la construction de deux classes d'une école primaire, spécialisée dans l'apprentissage de l'anglais, à Basotu en Tanzanie. Cependant, après décision du gouvernement Tanzanien, le projet d'école est devenu un projet de collège destiné à accueillir 400 collégiens, comprenant entre autres salles de classes, bibliothèque, laboratoire et dortoirs.

Depuis début 2018, l'association Une Rive, Un Rêve, forte de nouveaux membres, porte à nouveau ce projet. A ce jour, nous sommes 31 étudiants ou jeunes actifs, dynamiques et enthousiastes, désireux de vivre une expérience enrichissante dans nos vies personnelles mais aussi dans un groupe aux liens amicaux forts. Nous déployons nos forces en plusieurs lieux des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Ile-de-France, tout en ayant notre siège social à Champagne (07).

Pendant 2 ans, nous réalisons de nombreuses actions afin d'atteindre l'objectif financier que nous nous sommes fixés et

qui servira à la construction du collège. Il s'agit de travaux chez des particuliers, ventes diverses et organisation de repas par exemple. Nous sommes également à la recherche de dons et de parrainages auprès des entreprises et des instances décisionnelles. Ainsi, sur la commune de Champagne, en 2019, nous avons organisé le repas moules-frites en mars, servi le repas de la fête paroissiale qui s'est déroulé à l'Abbaye de Champagne, servi la buvette pour l'événement «Champagne en fête» mi-septembre et participé aux vendanges au Domaine François Grenier. En 2020, nous aurons la joie de vous accueillir le 29 mars à l'Abbaye de Champagne pour la 9^{ème} édition de notre traditionnel moules-frites, journée de partage et de convivialité.

2020 sera également pour nous l'année du départ en Tanzanie et la concrétisation de ce magnifique projet. Nous irons effectivement sur place, en août, afin d'œuvrer à la construction de la bibliothèque du complexe scolaire aux côtés des ouvriers Tanzaniens. Ce voyage sera pour nous l'occasion de découvrir une nouvelle



culture et de partager des moments très forts aux côtés des futurs collégiens. Nous savons déjà que nous reviendrons en ayant davantage reçus que donné.

Dans notre association, nous avons à cœur de rappeler qu'«il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir» (Actes, 20 :35).

Contact : Damien Michalland, président de l'Association Une Rive, Un Rêve
54 Rue Lamartine – 07340 CHAMPAGNE
associationuneriveunreve@gmail.com
06.61.74.20.63



ACCA

Les chasseurs de champagne vous souhaitent la bienvenue en 2020 !!

Une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble,

dans le respect d'une pratique raisonnée et partagée au sein de la nature.

Vous êtes tous les bienvenus, et si le plaisir de nous rejoindre ou de partager un moment vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau !

L'ACCA de champagne vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020 !

Qu'elle vous offre la santé, la réussite de tous vos projets à vous et vos familles.

Bonne et heureuse année à tous.

Andance Andancette Basket

www.facebook.com/andanceandancettebasket

La saison sportive 2019 fut marquée par deux événements festifs. Le premier étant les 90 ans de Freddy Reynaud, présidente d'honneur et fondatrice du club Andance Andancette Basket et le deuxième, la présentation de nos équipes, en présence de nos partenaires, dans une excellente ambiance.

Cette nouvelle saison est un excellent vivier chez nos jeunes avec pas moins de 17 enfants en catégorie U7 U9, deux équipes U11 filles et mixtes et une équipe U15F.

Nous comptons 4 équipes séniors dont une équipe en Pré Nat féminines. Ces équipes s'entraînent principalement le vendredi soir en raison des contraintes scolaires de nombreux licenciés. Cette saison, nous n'avons plus le prêt de la salle des sports de Sarras ce qui pose de gros problèmes de créneaux horaires. Nous espérons vivement qu'un nouveau gymnase verra le jour.

Je tiens à féliciter l'ensemble des équipes qui porte haut les couleurs du club et qui vient récompenser la qualité et le dévouement de nos éducateurs, des bénévoles et du public.

La pérennité du club passe par des finances saines. L'organisation et la réussite de nos manifestations sont donc indispensables. Nous encourageons tous les joueurs et joueuses, familles et amis à y participer afin d'en assurer le succès.

Le bureau d'AAB tient à remercier les représentants de la Communauté de communes de Porte de DrômArdèche, les municipalités d'Andance, Andancette, St-Désirat, Champagne, Sarras et St-Etienne de Valoux.

Remerciements également aux nombreux partenaires : artisans, commerçants, chefs d'entreprise qui apportent leur soutien logistique et financier.



Freddy Renaud fêtée

Je terminerai en souhaitant une excellente année 2020 à tous.

Les entraîneurs

U7 : Nathalie Girard, Guillaume Posé, Justine Garnier
 U9 : Charline Lans, Lise Foritte,
 U11F : Laurie Marron Embareck
 U11 F : Sylvaine Vernet
 U15F : Jean Baptiste Lans
 DM4 : Marc Robin
 DM2 : Loïc Peychon
 PRÉ REGION : Patrice Fourel
 PRÉ NAT : Michel Marron
 LOISIRS : Hervé Lans

Dates des manifestations 2020

Matinée diots : 12 janvier 2020
 Repas dansant : 29 février 2020
 Pétanque : 30 mai 2020
 Tournoi de basket : 31 mai 2020
 Loto : 01 novembre 2020

Composition du bureau

Présidente : Nathalie Moulin
 Secrétaire : Corine Paixao
 Trésorier : Daniel Vivrière
 Directeur sportif : Hervé Lans
 Membres du bureau : Magalie Arnaud, Willy Bazin, Rachel Caty, Frédéric Cayrat, Sandrine Chenevier, Daniel Cros, Jérémy David, Olivier Decorme, Katya Marron Embareck, Michel Marron, Angeline Perrier, Laurent Revol, Jean Christophe Seux, Christine Tallaron, Nelly Veyrand, Rémi Vivrière



Présentation des équipes

Pétanque Loisirs

Association intercommunale
 Peyraud Champagne



Bilan 2019 : Pour sa quatrième année d'existence, l'association a eu le plaisir d'accueillir, comme chaque année, de nouveaux adhérents. Nous comptons désormais 47 adhérents qui ont partagé des rendez-vous hebdomadaires les mardis et mercredis pour jouer à la pétanque ou aux cartes (par temps de pluie et en période hivernale) et des rendez-vous exceptionnels.

Janvier : Assemblée générale clôturée par le verre de l'amitié et la galette des rois

Juin : 32 doublettes pour notre concours ouvert à tous

Juillet : Pique-nique au bord du Rhône

Septembre : Journée sociétaires - concours en tête à tête, repas au restaurant la Treille, concours en doublette

Décembre : Bûche de Noël

Perspectives 2020 : l'association aura le plaisir de vous accueillir, de nouveau, à tous ses événements habituels et exceptionnels pour partager de bons moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Principe de l'association : pour une cotisation annuelle de 10 euros, venez partager avec nous un après-midi, de pétanque ou de cartes, le mardi à Peyraud et le mercredi à Champagne. Une participation d'1,50 euros nous permet de mettre à disposition café, boissons et biscuits pour passer ensemble un après-midi agréable et convivial.

Un grand merci aux mairies de Peyraud et Champagne pour leur soutien tout au long de cette année.

Pour rappel, l'association est ouverte à toutes et tous, sans engagement et sans licence, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une partie de pétanque.

Renseignements :

Michel Dorel : 06.85.55.17.96

José Miranda : 04.75.67.98.41

aipl07340@gmail.com

Familles Rurales "les villages du Châtelet"



L'association Familles Rurales Les Villages du Châtelet intervient sur les villages de Peyraud, Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux, Andance, Andancette et Anneyron et gère :

- 2 centres de loisirs Andance et Anneyron

- La crèche de Champagne,

- Des activités sociaux-culturelles et sportives sur l'ensemble des villages. Voir tableau des activités en annexe.

En 2019, le nombre de familles adhérentes a été de 398, et le nombre total de participants à nos activités est estimé à environ 700 personnes.

Notre association a comptabilisé en 2018, 61 salariés dont 18 CDI, 11 CDD et 32 CEE soit 15 équivalents en temps plein.

Le budget pour l'ensemble représente un montant d'environ 665 000 euros.

Fort d'une équipe de 31 bénévoles, le président Christian DESPORTES, œuvre tout au long de l'année pour que les centres de loisirs fonctionnent mieux.

Le bureau est composé de 11 personnes dont le Président, 4 vice-présidents, 3 trésoriers et 1 adjointe, 1 secrétaire et 1 adjointe. Pour chaque activité, il y a un responsable qui doit rendre compte au conseil d'administration du fonctionnement de son activité et faire remonter les besoins des familles.

Nouveautés 2019

Une activité, les «Ateliers créatifs» a débuté en avril sur Saint-Désirat.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Christian DESPORTES
 Vice-Présidents : Christiane CARTAILLER, Chantal MALINS, Bernard PIN, Thierry MARTHOURET,
 Trésoriers : Béatrice DOREL, Sylvie SENECHAL, Marcelle PAQUIEN.
 Trésorière adjointe : Gisèle DELAPLACETTE
 Secrétaire : Joëlle JOHANNARD
 Secrétaire adjointe : Sandrine BECK

Pour nous contacter :

TELEPHONE : 04.75.34.37.61
 MAIL : afrchatelet@yahoo.fr

Le bureau de l'association est situé à Andance, au 145, impasse de Grasset

BILAN DES ACTIVITES sur CHAMPAGNE :

YOGA : le yoga a lieu tous les

jeudis soirs, de 18h15 à 19h45, dans la salle intimiste du clos des vignes. Un cours animé par le professeur Guillaume Buffière, jeune diplômé spécialiste de l'énergétique chinoise. Il pratique une discipline traditionnelle inspiré du Yoga Hatha, qui fait intervenir la conscientisation du corps, la respiration ainsi qu'un travail sur les vibrations intérieures par le biais des incantations. Il invite ses élèves à mieux respirer, s'étirer, se mettre à écouter son énergie intérieure, afin de faire le vide du mental tout en se remplissant d'une nouvelle énergie vitale. Tous les bienfaits de cette discipline sont mis en avant lors de ces séances où le silence est de mise pour entendre la voix calme et sereine d'un maître en la matière. Prendre le temps pour soi, avec les autres. Bienveillance et respect sont instaurés au sein de ce groupe qui laisse une place à la part intime de chacun au travers d'une séance collective.



BB GYM :

Les séances destinées aux enfants âgés de 3 mois à 4 ans se déroulent les mardis de 10 à 11 heures tous les 15 jours. Geneviève BISMUTH en est l'animatrice et Karine POTTIER la responsable.

Cette année encore, en partenariat avec le Sou des écoles, les enfants de l'école maternelle de Champagne profitent de cette activité soit 4 séances d'octobre à décembre.

EXPRESSION CORPORELLE :

L'activité comptait 63 inscrites.

Les 3 cours d'expression corporelle enfants, étaient donnés le mardi à St-Désirat de 17h à 19h30.

Les 2 cours d'expression corporelle ados et adultes, étaient le mercredi à Andance de 18h15 à 20h45.

Dans l'année, une séance d'initiation danses a eu lieu le 6 avril 2019 à St-Désirat. De même, en fin d'année, un spectacle est donné pour montrer le travail réalisé tout au long de l'année et mettre en valeur l'activité.



Elle accueille vos enfants de 2 mois ½ à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche a accueilli cette année 56 enfants.

L'équipe s'efforce de proposer des projets qui répondent aux besoins des enfants : s'ouvrir aux autres, découvrir, s'émerveiller.

Ainsi, un grand nombre de sorties ont été organisées. Parents et bénévoles se sont mobilisés pour permettre à nos petites Merveilles d'aller se régaler au Marché, de découvrir, caresser, donner à manger aux animaux de la ferme pédagogique à Ardoix.

Les enfants se régalaient des séances de baby-gym avec Geneviève Bismuth, des balades avec nos mamies du CCAS, sortie à la médiathèque de St-Vallier, etc.

Et toujours les activités proposées au quotidien pour éveiller les sens et la curiosité...

Le partenariat avec le centre aéré d'Andance est toujours d'actualité et les rencontres sur les vacances, de grands moments d'échanges.

Il y a eu du mouvement dans l'équipe avec le remplacement de Cindy Bourret, partie en congé parental. Violaine Grange, éducatrice de jeunes enfants, a intégré l'équipe de janvier à juillet 2019 pour la remplacer, une belle collaboration. Julie Girard est venue en renfort pour

palier aux absences du personnel.

Retour en septembre de nos 2 Cindy (Bourret et Philippe).

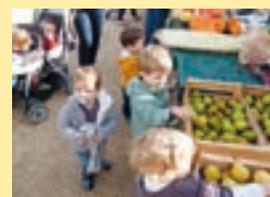
De nouveaux projets ont vu le jour

- sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement (tri des déchets, éviter le gaspillage)

- réflexion sur les protocoles de ménage pour aller vers des produits plus respectueux de la nature.

Cette année, nous avons fêté les 10 ans de la structure ! Une belle journée autour de balades de poneys, pêche à ligne, spectacle de marionnettes, structure gonflable, a été organisée par les bénévoles et pros du Multi-Accueil.

Familles, élus, association AFR et professionnelles sont tous d'accord pour dire que la crèche est un bel établissement où convivialité et bienveillance règnent.



MANIFESTATIONS 2020

Le vendredi 3 avril 2020 : assemblée générale de l'année 2019 à 18h30 à la salle Grasset ANDANCE
 Spectacle de fin d'année de l'expression corporelle le samedi 06 juin à la salle Grasset ANDANCE.

FC Châtelet

N'hésitez pas à consulter le site internet :
<http://fcchatelet.footeo.com/>



Séniors 1 coupe de France

Le club compte actuellement 17 équipes pour un total de 172 licenciés :

- 4 équipes en U6/U7 (débutants 1^{ère} et 2^{ème} années)
- 4 équipes en U8/U9 (débutants)
- 2 équipes U11 : 1 en BOURGEONS et 1 en ESPOIRS
- 2 équipes U13 : 1 en D6(1^{ère} Division) et 1 D4 (PROMOTION)
- 1 équipe U15 D4 (1^{ère} Division)
- 1 équipe U18 D3 (PROMOTION)
- 3 équipes Séniors : D5 5^{ème} Division, D5 (5^{ème} Division) et D2 (Promotion d'Excellence)



U 18

Nos éducateurs :

Séniors : Alex Malatrait, Romain Lepine et Norbert Perrier

U18 : Christophe Perrier, Fred Fanget

U15 : Séverine Desmartin, Fabrice Seux

U13 : Hugo Pauzin, Florian Perrier ; Paquet Thomas

U11 : Malatrait Pierre, Paul Mercier, Kyliann Roussellet

U8-U9 : Lucas Buffat, Mathis Buffat, Louis Fanget, Guilain Tremouilhac

U6-U7 : Sébastien Rullière, Dorian Seux ; Séverine Desmartin ; Merci Charles
 Nos Arbitres : Tim Lermet, David Meyer et Yoann Celle ; Denis Malatrait et Alan Cloez juge de touche.

Un grand merci à tous nos éducateurs bénévoles, ainsi qu'à Juliette et Richard pour la tenue régulière de la buvette.



U 15

Membres du bureau :

Max Malatrait et Christophe Pauzin – co-présidents

Laurent Graillat, vice-président

Isabelle Raout, trésorière

Maria Roussellet, trésorière adjointe

Sébastien Rullière, secrétaire

Ainsi que des membres du bureau : Betty Beraud, Pierre Beraud, Victor Biennier, Stéphane Chenevier, Rémy Cordier, Loïc Cuer, Pierre Doyat, Sandrine Remy, Cédric Roussellet, Dominique Servy, Myriam Sornay, Thibault Soton, Laura Tracol, Alexandre Vantielcke.

N'hésitez pas à consulter le site internet : <http://fcchatelet.footeo.com/>



MANIFESTATIONS 2020 :

- Matinée saucisses 19 janvier 2020 à Champagne
- St Patrick 14 mars 2019 à Andancette
- Concours pétanque 21 mai 2020 au plan d'eau d'Andancette
- Loto Dimanche 13 décembre 2020 à Andancette

AASAD



ASSOCIATION
 AIDE ET SERVICES A
 DOMICILE

Andance - Saint-Vallier - Tain
 l'Hermitage

L'association a pour objectif principal le maintien à domicile des personnes dépendantes, qu'elles soient âgées, handicapées ou toutes autres situations, permanentes ou momentanées, en leur apportant une aide matérielle et morale.

Notre participation au maintien à domicile se fait par la mise en œuvre de différentes interventions :

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Services à la personne
- Portage de repas à domicile
- Transport accompagné.

Ces prestations sont assurées par 24 intervenants à domicile expérimentés (23 femmes et 1 homme), salariés de l'association.

L'AASAD intervient 7 jours sur 7.

Ainsi pour l'année 2014 :

- 1654 heures d'interventions réalisées auprès de 11 bénéficiaires (9 femmes et 2 hommes)

Pour plus de renseignements :
 A.A.S.A.D.

1 Chemin de la Passerelle
 07340 Andance

Téléphone 04 75 34 93 15 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

L'accueil au public est réalisé tous les matins.

Enfants de Tanzanie

Présidente :

Patricia Barcet 06.32.29.37.41

Trésorière : Evelyne Rodrigues

Secrétaire : Josette Girardon

Pour 2020, nous organisons une journée africaine le dimanche 17 mai 2020 sur la commune de Champagne.

Programme :

- Messe à 10h30 à l'église
- Apéritif et repas à la salle des fêtes
- Concert Gospel avec la chorale «Full Bloom Gospel» à l'église



Ecole pape François à Basotu.

LA TANZANIE

57 millions d'habitants
945 000 km²
129 tribus



UNE RENCONTRE

De jeunes religieux et religieuses tanzaniens formés à l'Abbaye de Champagne ont fondé des communautés dans le village de Basotu. Au contact de la population ils nous partagent la détresse des enfants orphelins ou délaissés, sans soins.



BASOTU

8 heures de piste au sud-ouest d'Arusha.
L'Abbaye de Champagne y fonde une communauté de frères tanzaniens en 1991 et de sœurs en 2000.



Contact:
Patricia Barcet, présidente
enfantsdetanzanie2003@gmail.com

POUR RÉPONDRE À CET APPEL

L'association ENFANTS DE TANZANIE est née en 2003. Elle soutient plusieurs orphelins dans leur vie quotidienne et leurs études. Elle finance :

- La construction d'une quinzaine de 'petites écoles de brutaie' où sont préscolarisés de très jeunes enfants qui ignorent le swahili parlé à l'école primaire.
- La construction d'un foyer pour les jeunes filles de l'école secondaire (Basodesh), l'installation d'un Bio-Gaz et de panneaux solaires.
- Le forage d'un puits de 80 mètres et le pompage pour l'alimentation en eau potable pour l'école et l'internal.
- Elle participe à la construction de l'école Pape François à Basotu.



Fraternité Canoniale, 50 ans de l'Abbaye

La fin de l'année 2018 et l'année 2019 ont été riches en événements.

Cela avait commencé en novembre avec un repas organisé par l'association «Père Maurice pour l'Afrique» à Sablons, plus de 200 personnes y participèrent.

Dans le cadre des festivités organisées pour les 50 ans de l'installation des Chanoines à Champagne, un marché monastique devait avoir lieu dans les rues de la commune, faute de participants, ce marché a du être annulé.

L'année 2019 a commencé par la désormais traditionnelle cérémonie des vœux par le Père Abbé et le Père Christian aux élus et

acteurs de la vie sociale et économique de la région, une occasion d'échanges et d'approfondissement des liens avec la Communauté.

Ce fut ensuite, le 13 janvier, la messe télévisée et diffusée sur les antennes de France 2 depuis l'église de Champagne. C'était la deuxième fois que pareil événement se produisait attirant de très nombreux fidèles et mettant en valeur la beauté de notre église.

Au mois de mai, à l'initiative de l'association «Une rive, un rêve», un groupe de jeunes qui donnent de leur temps pour effectuer des travaux en Tanzanie, notamment la



construction de salles de classe, un concert a été donné à l'église par la violoniste Natacha Triadou.

Le lundi de Pentecôte, pour marquer la fin des festivités du cinquantième, une messe d'actions de grâces a été célébrée par le Cardinal Archevêque de Lyon avec la participation de nombreux évêques, abbés de monastères et prêtres, devant une nombreuse assistance.

Pour clôturer cette rétrospective, le 6 octobre, une messe solennelle était donnée en l'église, présidée par Mgr Jean Scarcelle, Père Abbé de l'Abbaye de St Maurice d'Agaune, avec la mise en place de reliques de Saint-Maurice, martyr et bénédiction de l'autel et du crucifix dans l'absidiole sud de l'église, messe animée par les Petits Chanteurs de Saint-Marc. Cette chorale, plus connue par sa participation dans le film «Les Choristes», enchantait un très nombreux public au cours du concert donné le dimanche après-midi au profit des enfants de Madagascar et de Tanzanie.



Messe d'action de grâces pour les 50 ans de l'Abbaye, le lundi de pentecôte.

Club des Aînés Ruraux "Union et Amitié"

Les adhérents Aînés Ruraux «Union et Amitié» se retrouvent tous les jeudis après-midi à la salle du clos des vignes, à partir de 14h.

Nous invitons toutes les personnes retraitées ou pas à venir nous rejoindre pour faire une partie de belote ou des jeux de société. La cotisation annuelle est de 13euros et nos rencontres sont gratuites.

Nous avons débuté l'année par l'assemblée générale le 31 janvier 2019. Alice GIRAUD, présidente depuis une dizaine d'année donnait sa démission. Nous la remercions pour le temps passé à la disposition du club.

Les activités de cette année 2019 :

- le 14 février séance de cinéma à Saint-Vallier
- le 5 mars Bernadette Gouy et Agnès Ménétieux participaient à l'assemblée générale départementale à Chomérac
- le 26 mars nous recevions les clubs du secteur pour une rencontre de travail, réunion qui se terminait par un repas au restaurant La Treille à Champagne (6 personnes du club y participaient)
- le 27 mars c'était la journée solidarité à St Jean de Muzols où nous étions ainsi que le 5 juin à la journée de l'amitié à Mauves
- le 25 septembre nous suivions une matinée formation à Davézieux pour président, secrétaire et trésorier
- le 10 octobre participation à la journée bleue avec les enfants de l'école
- en fin d'année réunion de secteur à St Romain d'Ay, un repas et bien sur la bûche de Noël.

Le bureau est composé :

- Présidente : Agnès Ménétieux 06.08.13.26.23
- Secrétaire : Paulette Béolet 04.75.34.23.67
- Trésorière : Bernadette Gouy 04.26.30.83.59

Mission Sainte-Monique - Arusha, Tanzanie 2019

L'Association Mission Sainte-Monique-Arusha-Tanzanie a été fondée en 2014 à Champagne. Elle est en lien avec la communauté des sœurs qui habite au Petit Pré. De 1988 à 2014, les sœurs ont accueilli et formé des jeunes femmes tanzaniennes désireuses de fonder une communauté dans leur pays.

A Champagne, dans la communauté des sœurs et en collaboration avec l'Abbaye, ces jeunes femmes ont reçu une formation humaine, intellectuelle et religieuse. Elles ont créé autour d'elles un réseau d'amitié, chacune étant restée au minimum cinq ans au village.

Depuis 2014, les sœurs tanzaniennes sont installées à Arusha, ville importante du nord du pays mais en France le réseau d'amitié ne s'est pas rompu avec leur départ, il s'est transformé en association pour soutenir amicalement et financièrement cette petite communauté (douze sœurs) et l'aider à poursuivre les constructions, la formation des jeunes, réaliser des projets de développement social. Cette année nous les avons aidées à ouvrir une petite pharmacie. Le projet pour 2020 : ouvrir une école maternelle.

A leur manière, ces Tanzaniennes font aussi rayonner la francophonie : elles



parlent français et l'une d'elles l'enseigne. Il est important pour ces jeunes femmes religieuses africaines qui vivent dans des conditions difficiles, de sentir qu'elles ne sont pas oubliées.

Présidente : Sœur Bernadette Dugas.
Trésorière : Irène Fourel.
Secrétaire : Hélène Faure.

Pour joindre l'association : 04 75 34 39 82.

Académie autonome d'AIKIDO

L'AIKIDO, art pacifique par excellence, fonde son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre. Il exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité.

Le pratiquant transforme l'énergie de l'agression en énergie créative.

Sous les ordres de François BRIALON SENSEI, tous les mardis à 20h à la salle des fêtes de Champagne, venez découvrir un art martial ouvert à tous, de tout niveau, de tout âge et de toute condition physique.

Les inscriptions ont lieu toute l'année et 3 cours d'essai vous sont offerts.

Pour tout renseignement, contactez :

- Christophe BOUZERA au 06.15.39.80.27
- Anthony MAUNY au 06.50.32.16.63



Maurice BITZ pour l'Afrique

41 rue Lamartine - 07340 Champagne



L'Association Maurice Bitz pour l'Afrique, fondée en 2018, s'inscrit à la suite des actions entreprises par le Père Maurice en Afrique. Son but consiste à aider et soutenir le développement des projets de la Communauté des chanoines réguliers de Saint-Victor de l'Abbaye de Champagne, notamment en Tanzanie et au Rwanda.

Le but est le soutien de la population locale autour du prieuré de Basotu. Au service des hommes, des femmes et des enfants, la mission des chanoines est aussi de donner le maximum pour que la population puisse vivre et se rassembler dans des conditions plus décentes.

Une cinquantaine de familles implantées autour du lac de Basotu, tout près du prieuré se trouvent isolées par l'élévation des eaux du lac suite aux très abondantes pluies entraînant des inondations. Les déplacements sont rendus difficiles et la montée des eaux menace le cadre de vie des habitants, leur maison, leurs terres et l'accès à l'église et au prieuré.

Les actions 2018 ont permis de relier les habitants et le prieuré tanzanien à la terre ferme. Le petit bateau qui, seul, permettait de relier la presqu'île de Basotu n'a plus été utilisé, permettant à une cinquantaine de familles de retrouver leur maison et leurs terres, aux paroissiens et aux prêtres de retrouver leur église pendant la période de crue. Mais plusieurs dizaines de familles attendent encore.

Les actions menées en 2019 permettront de rehausser la route-digue qui devra également être traversée par deux buses permettant le passage de l'eau sous la route. Les accotements seront maçonnés pour survivre aux incessants passages de camions, véhicules et troupeaux très dévastateurs. Ces travaux entraînent une mise de fonds importante répartie sur plusieurs années, nécessaire à la location d'engins de chantier, à l'achat de ciment, d'encrochement et de buses. Les travaux sont réalisés avec l'aide de la population locale et coordonnés par le Père Olivier-Marie.

Ainsi protégées de la montée des eaux, des familles commencent à revenir pour reconstruire leur habitation. D'autres pourront envisager leur avenir plus sereinement et l'accès au prieuré demeura accessible.

Nombre de membres : 25

PROCHAIN EVENEMENT : Soirée du 14 ou du 21 Novembre 2020 – Galerie Rochevine – 07340 SAINT DESIRAT



Le président Claude Roux et le père Louis De Romanet



Projet de construction d'une digue



Repas solidaire pour aider l'association : le 9 novembre 2019 à Rochevine



Quelques membres de l'Association MBA



Travaux réalisés grâce aux actions menées en 2018, évitant l'insularisation de la presqu'île de Basotu.



Terres cultivées préservées des crues.



PAROISSE SAINTE-CROIX-DU-RHÔNE

Convivialité - Échange - Partage - Amitié - Communion - Louange

VENEZ, VOYEZ COMME ILS S'AIMENT,
SOYEZ DES TEMOINS



LE CAFÉ DES GRANDS-PARENTS

*Jeudi 28 novembre 2020
de 14h30 à 16h30,
salle Ste Marie*

Ce temps de rencontre peut permettre aux grands-parents de venir partager un moment convivial et chaleureux autour d'un café et d'échanger, de réfléchir à leur place et leur rôle dans la famille.

NOËL VIVANT

*Mardi 24 décembre 2019
à Limony à 18h00*

Veillée de Noël avec les familles et succession de tableaux avec les enfants et les parents qui font un petit spectacle autour de Noël.

CONCERT ÉTERNEL

*Samedi 20 juin 2020
Quai sud de Serrières*

Concert des jeunes avec Éternel sur le quai sud à Serrières pour la fête de la musique. Ce sera également l'occasion de fêter la fin d'année des groupes du Caté.

FÊTE PAROISSIALE À CHAMPAGNE

Le 15 septembre 2019 la paroisse était en fête à Champagne, pour célébrer avec les Chanoines Réguliers de Saint-Victor, les 50 ans de l'Abbaye.

Rendez-vous en 2020, début septembre à Saint-Jacques d'Aticieux !



BOL DE RIZ

*Vendredi 3 avril 2020
à 19h30, salle Ste Marie*

Au profit du Collectif de Champagne

ÉVÈNEMENTS FUTURS

11 Fev. 2020 : Messe des malades et des personnes âgées, 15h à Champagne

15 Mar. 2020 : Loto - salle des fêtes de Champagne

29 Mar. 2020 : Moules-frites - A l'Abbaye de Champagne

21 Mai 2020 : Rhon'Amitié - randonnée du Secours Catholique

Alpha Couple : Soirée en tête à tête, Salle Ste Marie, Champagne

SUR CHAMPAGNE

Le dimanche, messe à 8h00 et 10h30. En semaine messe à 18h30 sauf lundi et jeudi 11h45, samedi 8h00.

Eveil à la Foi (3-7 ans) salle Ste Marie à Champagne, les samedis 14 décembre, 4 avril et 6 juin, 9h30-11h30.

Caté (8-11 ans) CE-CM, le jeu. à 17h30 à St-Désirat (maison paroissiale) ou tous les 15 jours, CP-CEI le samedi matin 9h30 et CE2-CM le mercredi matin 10h00, cure de Serrières.

Adoration du Saint Sacrement, 2 nuits par semaine (22h00-6h00, oratoire) et jeudi (18h30-19h00, église).

Permanence du P. Régis au bureau paroissial le samedi de 10h30 à 11h00.

Confessions : chaque samedi de 11h00 à 11h30.

CONTACT

Père Régis de Jabrun (06 07 67 27 32)

Père Christian Snell (04 75 34 33 48)

Père Armand Malap (07 54 82 43 63)

Mme Marie-Pascale Revol-Tissot (06 85 27 11 46)

PLUS D'INFOS SUR

WWW.PAROISSE-SAINTE-CROIX.ORG

Champagne au milieu du XIX^{ème} siècle

Le cadastre dit «Napoléonien» établi à Champagne entre 1832 et 1835 et le recensement détaillé de 1836 permettent d'avoir une idée assez précise de l'état de la commune à cette époque.

Si l'on compare la population de 1836 (123 familles pour 502 habitants) à celle de 1806 (99 familles pour 448 habitants), on constate une nette augmentation, ce qui va entraîner la construction de nouvelles maisons, essentiellement en pisé. Quelques-unes seront érigées au sud, le long de la route d'Andance et d'autres au débouché de la rue du Port.

Parmi les maisons isolées, celles de La Prette, du Port et du Petit Pré existaient déjà en 1644, celle de Vialle porte le nom de son premier propriétaire et a été construite au XVIII^{ème} siècle, avant 1777. Elle fut détruite par un incendie en 1855 et reconstruite un peu à l'ouest sur la commune de Boggy. Quant à celle de Vachou, elle semble peu antérieure à 1836.

D'après la matrice cadastrale de 1835, il y a sur la commune environ 222 hectares de terres labourables, 59 hectares de vignes, 5 hectares de prés, 26 hectares de bois, 2 hectares de jardins, 8 hectares d'aulnaies, 3 hectares de pâtures et 46 hectares de landes. Les propriétés bâties couvrent environ 2 hectares et demi.

Sur les 207 propriétaires, seuls 126 demeurent sur la commune, parmi eux, 66 possèdent moins de l'hectare, 46 de 1 à 5 hectares, 8 de 5 à 10 hectares et 6 plus de 10 hectares. La plupart des propriétés sont très morcelées.

Dans la vie quotidienne, il semble y avoir peu de changements depuis 1806 et même par rapport aux siècles précédents. Le village vit en quasi autarcie, il produit à peu près tout sur place à part quelques denrées (sel, sucre, café) et des matières premières. En 1836, parmi les artisans et commerçants, on trouve un maréchal-ferrant, un drapier, deux tisserands, deux tailleurs d'habits, un menuisier, un boulanger, un peigneur de chanvre, deux maçons, une couturière, deux cabaretiers. Il y a aussi un pontonnier pour le bac à traile, un garde champêtre, un cantonnier et un curé.

Le vin produit n'est peut être pas tout consommé sur place, mais en partie commercialisé. Autre source de revenus la vente des cocons de vers à soie car

alors les mûriers sont nombreux sur la commune.

Les transports de marchandises se font par charrettes ou par bateaux sur le Rhône. Les gens se déplacent à pied ou à cheval pour les plus riches. Pour les courses indispensables, on se rend surtout à Annonay par le chemin «à talons» de Champagne à Boulieu qui escalade la côte à l'ouest du village.

Le village n'est pas replié sur lui-même comme on pourrait le croire car il existe des liens avec de grandes villes comme Lyon grâce au Rhône qui est la principale voie de communication à cette époque. La grand-route ne sera élargie dans la traversée de l'agglomération qu'en 1848. Seule nouveauté à proximité la construction d'un pont suspendu à péage à

Andance en 1828. Le train n'arrivera à St Rambert d'Albon qu'en 1855 et à Annonay en 1869. La ligne de la rive droite, de Givors à La Voulte ne sera terminée qu'en 1876.

Pour cette période de 1830 à 1840, on n'a pas de renseignements sur le bétail élevé dans la commune. Mais en 1866, alors que la vie quotidienne n'a guère changée et le nombre de familles toujours de 123, on comptait 11 chevaux, 8 mulets, 3 ânes, 82 vaches, 134 moutons, 16 chèvres, 11 ruches et bien sur des poules et des lapins.

On s'éclaire encore avec des lampes à huile ou des chandelles de suif et on utilise l'eau des puits.

René ARNAUD



Le champenois... Une histoire de filles...

Gwendoline et Dorothée Delor démarrent une histoire familiale au Champenois.

Gwendoline a toujours vécu dans la région alors que sa maman, Dorothée, a elle vécu dans le nord de la France, sur la Côte d'Opale, (région désignant la partie du littoral nord-ouest de la France métropolitaine située entre la côte belge et la côte picarde). Voilà pourquoi mère et fille vous proposent des spécialités typiques de cette région.

Côté parcours, Gwendoline a toujours baigné dans le monde de la cuisine. Elle a passé un CAP cuisine Chez Phillip Liversain à St Uze. Parallèlement cette année-là elle a gagné le concours Rotary.



Elle a ensuite effectué un BP cuisine à l'auberge du lac au Ternay avec le chef Rémi Chaize pour la première année et après David Chomette pour la deuxième année. Elle a également remporté le concours IGP de L'Ardèche. Puis en 2018 Gwendoline a commencé à travailler au Bar des Ailes au Creux de la Thine avec le chef Benjamin Girard.

Dorothée à, de son côté, travaillé 19 ans dans l'entreprise Kalistrut où elle s'occupait du restaurant d'entreprise.

Puis toujours une histoire de famille, mère et fille ont repris le Champenois en août, grâce à la grand-mère de Gwendoline qui est venu vivre ici suite à son départ du Nord et qui a trouvé l'annonce pour la reprise du restaurant. Une histoire de famille qui voit la boucle se boucler en retournant là où tout avait commencé quelques années auparavant. Pour le duo, c'est un signe évident que ce restaurant est fait pour elles.

«On a toujours eu l'espoir d'ouvrir un restaurant, l'offre à fait l'opportunité qu'on attendait».

Souhaitons-leur bonne chance dans cette belle aventure.



Le Champenois

Restaurant - Bar - Epicerie

06 63 98 71 68

Rue du Port - Place de la Fontaine - 07340 Champagne - lechampenoisgd@gmail.com

Horaires d'ouverture Restaurant : **lundi** 11h45 à 13h30 / 16h30 à 18h, **mardi** 7h30 à 10h30, **mercredi** fermé, **jeudi** 11h45 à 13h30, **vendredi et samedi** 11h45 à 13h30 / 18h45 à 20h30, **dimanche** 11h45 à 13h30 / 18h45 à 20h.

Horaires d'ouverture Epicerie : **lundi** 7h30 à 10h30 / 16h30 à 18h, **mardi** 7h30 à 10h30, **mercredi** fermé, **jeudi** 7h30 à 10h30, **vendredi** 7h30 à 10h30 / 16h30 à 18h, **samedi** 8h à 11h / 17h à 18h30, **dimanche** 8h à 11h.

Le bar est fermé pendant les horaires de restauration sauf les soirs des lundi, vendredi, samedi et dimanche.

Pensez à réserver. A très vite !!

Mme Andrée Cheynet



C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris le décès de Madame Andrée Cheynet, secrétaire de mairie des communes de Peyraud et Champagne.

Les Champenois ont pu apprécier sa discrétion, son amabilité et son efficacité professionnelle durant 23 années.

Partie à la retraite en 2001, aux côtés de son mari Jean Cheynet, ancien Maire de Champagne, elle continua à œuvrer, à titre bénévole, au sein de l'ADMR où elle s'occupait de l'installation des téléassistances pour les personnes âgées et les aidait à l'établissement des dossiers.

Elle fut également bénévole au Secours Catholique à Annonay. Tous les ans, elle accompagnait des malades et des personnes âgées à Lourdes en tant qu'hospitalière. Elle fut également trésorière du club des aînés de Champagne et enfin une mamie à temps complet.

Puis la maladie en a décidé autrement.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur de la famille, son mari Jean, ses enfants Etienne et Isabelle, sa belle-fille Mireille et ses petits-enfants.

Ils remercient encore une fois Madame Cheynet pour tout ce qu'elle a réalisé pour la commune de Champagne.



Anecdote écrite par Marc MENETRIEUX, que lui avait transmise verbalement son grand-père Jean :

"Promeneur lève les yeux, le dernier des passeurs t'observe

Nous sommes en l'année 1895.

Le dernier passeur du bac à traîlle au port de Champagne discute sur la place sud de l'église avec Jean Ménétrieux âgé de 16 ans dont la maison donne sur l'église.

Ils regardent un sculpteur au travail sur le chantier de restauration de l'église.

Le passeur demande à ce dernier s'il pouvait lui tailler sa bobine ? (sculpter son visage)

Aussitôt dit aussitôt fait : mais avec plaisir mon ami, asseyez-vous donc là...

C'est pourquoi aujourd'hui vous pouvez voir la sculpture du visage de notre dernier passeur.

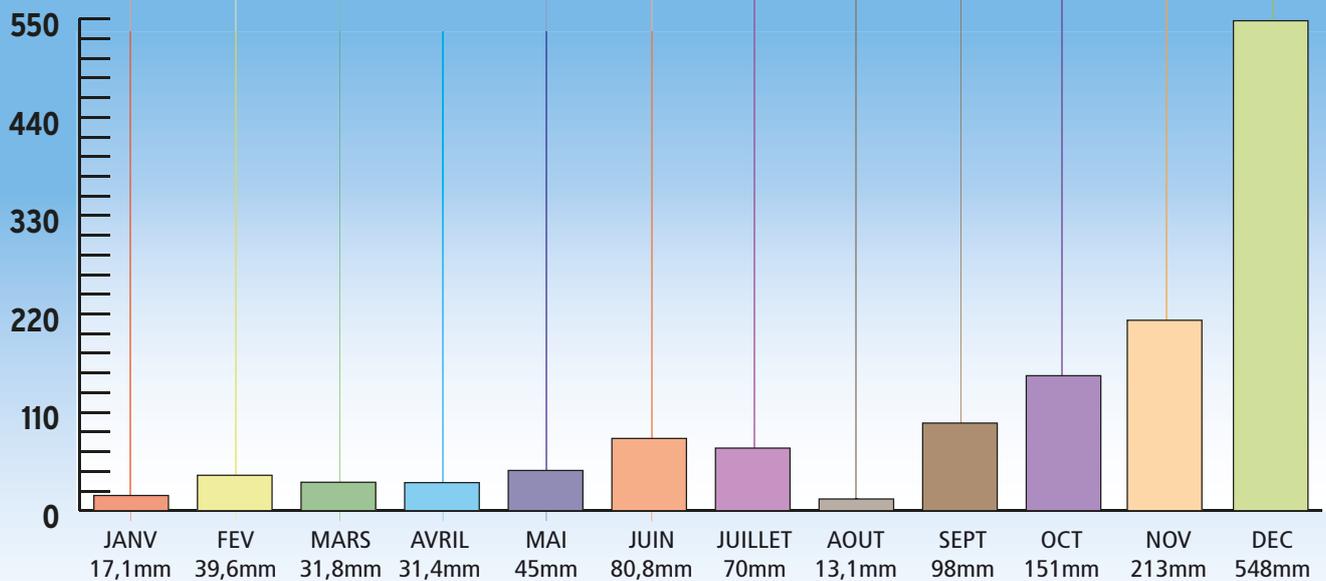
Il est sous la passe sud de l'église avec, à sa droite, son chien qui a bénéficié de l'imagination du sculpteur et de son humour."

Jean DOREL surnommé affectueusement «Le Fûtier» fut le dernier passeur du bac à traîlle.

On l'appelait aussi le pontonnier. Sa «bobine» (ou son portrait) fut sculptée sur les modillons de l'église ainsi que celle de son chien. Il était né le 30 décembre 1819. Il décéda le 30 janvier 1914 et fut enterré à Champagne.



PLUVIOMÉTRIE 2019



Merci à M. Duculty qui nous fournit, chaque année, ces données.



ROUX FRÈRES.

Menuiserie · Agencement

www.rouxfreres.fr
 2, ZA de Chantecaille 07340 CHAMPAGNE
 Tel. : +33(0) 4 75 34 05 15
 Fax : +33(0) 4 75 34 13 05

Anesthésie - Réanimation

Nutrition Infectiologie
 Algologie Perfusion
 Rinçage Irrigation Génériques

Des solutions pour préserver la vie

AGUETTANT

SPÉCIALISTE DES SOLUTIONS ET MÉDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL

Laboratoire AGUETTANT - Siège social 1 Rue Alexander Fleming 69007 LYON - Unité de Chantecaille 07340 CHAMPAGNE

